

Rapport annuel 2020


CHAMBRE
D'ÉCONOMIE PUBLIQUE
DU JURA BERNOIS



41^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS (CEP)

Bévilard, le 10 mai 2021

Madame, Monsieur,
Chers membres,

La situation sanitaire actuelle ne nous donnant pas l'assurance de pouvoir organiser la 41^e Assemblée générale ordinaire sous sa forme habituelle, les différents points à l'ordre du jour sont soumis à votre décision par voie de circulation, conformément à l'Ordonnance 3 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (COVID-19). Vous pouvez exercer votre droit de vote par écrit. Une assemblée résiduelle aura lieu le 9 juin en présence du Président, du directeur, d'un scrutateur, d'un représentant de l'organe de révision ainsi que du secrétaire du procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la 40^e Assemblée générale du 16 juin 2020
2. Nomination du scrutateur: M^e Liza Munoz
3. Rapport du Président
4. Rapport d'activités 2020
5. Comptes 2020
6. Budget 2021
7. Programme d'activités 2021
8. Divers

La relation que la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) entretient avec ses membres est précieuse et nous importe hautement. Nous vous invitons ainsi cordialement à intervenir dans le point «Divers» et à nous faire part de vos propositions, regards et remarques. Vos interventions seront traitées et, au besoin - avec votre accord - publiées, dans nos différents canaux de communication afin de permettre à tous les membres d'en prendre connaissance et d'interagir.

Les éventuelles demandes de modification de l'ordre du jour ainsi que les interventions pour les divers doivent nous parvenir jusqu'au 9 juin par courrier ou par email à l'adresse cepinfo@cep.ch.

Vous trouverez ci-après un guide pour vos votes, ainsi que votre bulletin de vote à nous renvoyer, si souhaité, d'ici au 9 juin 2021. Sans retour explicite des membres par courrier ou par courriel à l'adresse cepinfo@cep.ch, les propositions sont considérées comme approuvées et les informations estimées suffisantes.

Le procès-verbal de la dernière assemblée ainsi que le rapport d'activités, qui contient toutes les informations nécessaires concernant les objets soumis au vote, sont à votre disposition dès le 12 mai sur notre site (<https://www.cep.ch/agenda/2021/05/Assemblee-generale-2021>). Ces documents peuvent être envoyés par courrier postal sur demande uniquement.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation et vous présentons, Madame, Monsieur, chers membres, nos salutations les meilleures

Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP)

Le président



RICHARD VAUCHER

Le directeur



PATRICK LINDER

SOMMAIRE

4	LE MOT DU PRÉSIDENT
6	LE MOT DU DIRECTEUR
8	LES ORGANES DE LA CEP EN 2020
9	RAPPORTS DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS
9	COMMISSION STRATÉGIE ET RÉFLEXION
9	COMMISSION FORMATION
11	COMMISSION INDUSTRIE
12	COMMISSION SERVICES
13	COMMISSION INFRASTRUCTURES
14	COMMISSION COACHING
15	COMMISSION CLUB-ENTREPRISES
17	FONDATION POUR LE RAYONNEMENT DU JURA BERNOIS
19	LES ACTIVITÉS DE LA CEP EN 2020
32	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020
34	RAPPORT DES RÉVISEURS DE COMPTES
35	CLUB-ENTREPRISES
36	L'ANNÉE 2021

Couverture

Photographie de la série photographique Microtech © Daniel Mueller. La série Microtech a pour ambition de refléter le secteur de la microtechnique dans le Jura bernois. Cette démarche personnelle conjugue deux approches : photographies d'objets mais aussi de travailleurs réalisées en entreprise. Le photographe Daniel Mueller vit et travaille à Bienne.

Mesdames, Messieurs,
Chers acteurs du monde économique régional,
Chers amis,

Sans surprise, je dois relever que notre économie, nos activités et notre action ont été profondément influencés par la pandémie COVID-19. Ainsi, ce rapport de président 2020/21 va s'articuler en trois temps. Tout d'abord, en ce qui concerne l'économie régionale profondément orientée vers l'industrie horlogère et ses branches annexes - déjà partiellement ébranlée par les aléas conjoncturels récurrents - le choc fut rude. Le lock down décrété par les acteurs majeurs à mi-mars 2020, arrêt brutal autant qu'imprévisible, a eu un impact significatif sur l'ensemble de la chaîne de production horlogère et particulièrement sur l'arc jurassien.

Parallèlement, l'arrêt des déplacements internationaux, l'arrêt des expositions et in fine la quasi mise à l'arrêt de toutes les forces de vente ont créé une baisse de travail dans tous les secteurs. Il est à relever très clairement qu'à l'heure de la mondialisation, la dépendance de l'économie mondiale aux déplacements des personnes est totale; si les personnes ne voyagent pas, l'argent ne circule pas. Cette équation sous-estimée jusqu'à présent est lentement intégrée et de nouveaux canaux d'échange sont apparus ou se sont développés pour pallier à ce manque, principalement par le développement rapide de solutions digitales. Toutefois, les effets compensateurs de ces solutions ne parviennent pas encore à combler les retards pris en plus de douze mois.

Néanmoins, nous constatons depuis le début de l'année 2021 une reprise sensible des activités industrielles dans notre région et nombre de PME ont réduit, voire supprimé le recours aux RHT. Ainsi, notre confiance dans la résilience de notre industrie et en sa capacité à surmonter les crises même les plus inattendues semble une nouvelle fois se voir récompensée.

Bien entendu, la partie n'est pas encore gagnée, la route du retour à la normale est encore longue et incertaine et, dans ce contexte, nous devons tenir compte également de tous les effets concrets des mesures sanitaires envers des pans entiers de l'économie que sont la restauration, la culture ou encore le sport professionnel. Et, à ce stade, il est clair que des aides, des aménagements étatiques devront encore se déployer durablement de manière à rendre possible une reprise réelle et non péjorée par le poids des charges accumulées durant cette

crise majeure. Cette situation n'est imputable à personne, il est donc de la responsabilité de la société au sens large d'en assumer les conséquences.

Ainsi, pour pallier une nouvelle fois aux baisses de travail, le système helvétique des RHT et sa capacité systémique d'adapter les modalités d'accès aux circonstances ont démontré la volonté tangible du pays à maintenir ses capacités industrielles face aux crises.

Toutefois, il est important de souligner que le recours aux RHT n'est pas, comme trop souvent entendu, une aide étatique, mais qu'il s'agit d'une redistribution des cotisations payées par employés et employeurs soumise à des conditions

d'octroi strictes.

Par ailleurs, dans ces conditions particulières qui ont intensément péjoré les résultats des PME et leur capacité de développer de nouveaux produits, nous devons relever l'action efficace mise en place très rapidement par la Promotion économique du canton de Berne. Cette aide immédiate aux R&D des PME a permis à nombre d'ingénieurs de continuer leur travail durant trois mois au printemps 2020... Hélas, la crise dure et l'impulsion bernoise n'a pas été suivie au niveau fédéral et trop d'ingénieurs ont été contraints de stopper leurs travaux de R&D et les PME empêchées de préparer la reprise.

Aujourd'hui, il faut que la reprise économique ressentie se vérifie dans les faits

et la durée et que notre économie reprenne un chemin de croissance stable, serein et de longue durée.

En ce qui concerne les actions de la CEP, elles ont, elles aussi, subi les aléas de la crise sanitaire. Il a fallu se réinventer, mettre sur pied de nouveaux formats, et malheureusement consacrer du temps et de l'énergie pour organiser des événements qui finalement seront annulés. Cet état de fait fut le lot de toutes structures dont l'ambition est d'animer l'espace public et nous n'avons ni plus ni moins souffert que les autres; le fatalisme est devenu une philosophie nécessaire en ces temps troublés. Cette année 2020 aurait dû être festive, les 40 ans de la CEP en auraient été le point culminant. Une grande fête à Bellelay aurait dû en être l'apothéose, avec présence du ministre de l'économie et tout un programme de circonstance; rien de tout cela ne s'est déroulé mais j'espère que ce n'est que partie remise. Avec nostalgie nous constatons au fil des mois que c'est le contact avec vous, chers membres, qui manque le plus. Cette virtualisation de nos rapports empêche



la prise d'émotion directe et la validation constante de l'adéquation de nos actions. Néanmoins, nous avons œuvré avec enthousiasme, l'équipe a été exemplaire en motivation et organisation et je profite de cette tribune pour leur rendre un hommage appuyé. Pour le détail de nos activités, je vous renvoie au rapport de notre directeur Patrick Linder. Mais par-dessus tout, je tiens à souligner qu'en ces périodes troublées, la CEP, par son travail de fond et ses prises de position, a maintenu son cap et prouvé son utilité pour les entreprises et l'économie régionales. Une nouvelle fois, l'efficacité, le pragmatisme et la vision ouverte de notre directeur et de notre conseil de direction ont démontré que notre institution, modeste quant à la taille de team opérationnel, a pu accomplir de grandes tâches au service de nos membres; que tous soient remerciés pour leur engagement sans faille.

Enfin, en ce concerne nos actions au service de la région, en plus des mandats et projets spécifiques qui nous sont attribués, elles se sont particulièrement concentrées sur la mise en œuvre des mesures définies dans la stratégie économique 2030 pour le Jura bernois. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que le Jura bernois est à la fin d'un cycle historique, or la fin d'une histoire est toujours le début d'une nouvelle. La nôtre a commencé il y a quelques mois déjà et portait en elle les réalités d'aujourd'hui confirmant que la balle est dans notre camp. C'est à nous, habitants du Jura bernois, de résolument prendre notre destin en main, de construire notre avenir et de dessiner le futur de la région. Vous l'aurez sûrement constaté à la lecture des commentaires d'actualité de ces derniers mois, la CEP, au travers de la stratégie économique 2030, et la Fondation pour le Rayonnement du Jura bernois qui en est le premier jalon visible, ont vu juste. L'avenir de la région passe par une prise de conscience honnête de nos qualités et de nos atouts. Les projets Couronne, portés par la Fondation, visent à nous unir, nous donner consistance et cohésion et à décupler les résultats des efforts produits par chaque institution individuellement pour développer l'économie, le tourisme, l'agriculture, la préservation de la nature et l'implication des communes dans l'objectif commun de faire de ce pays de Chasseral une région exemplaire, moderne dans son fonctionnement, sa cohérence et sa communication.

Ainsi, notre région, aujourd'hui encore trop modeste et un peu frileuse, s'est dotée d'une vision d'avant-garde. Elle a décrit ce que devra être le régionalisme de demain: des entités (les communes, fusionnées ou non) collaborantes, orientées vers un développement et rayonnement plus larges que leurs limites, fortes de leurs infrastructures communes, des formations qu'elles offrent à la relève, d'une culture vivante, d'une nature et de paysages préservés et d'une économie solide en phase avec son époque. La stratégie 2030 et les projets qui en

découlent sont les fondements de cette vision du futur. Ils émanent de la société civile, ils sont portés par les institutions majeures de la région et ouvrent le chemin de cette nouvelle voie apaisée et constructive.

Bien sûr, le chemin sera long, nous aurons sûrement d'autres cailloux dans nos chaussures. Mais la volonté, l'esprit visionnaire, l'envie de faire mieux et ensemble seront un carburant durable et renouvelable qui permettra la mise en mouvement de toute la région, d'Elay à La Ferrière, de Bellelay à La Neuveville. Notre région n'a pas besoin de capitale, elle a besoin d'un centre, d'un point de convergence et d'objectifs communitaires. La Couronne sera ce symbole et les axes de travail dessinés dans la stratégie 2030 les points de convergence et les objectifs. Aujourd'hui, les faits sont encore discrets, mais les avancées sont bien réelles. Il faut encore travailler sur l'appropriation de ces projets par d'autres forces. Le monde politique doit se renforcer et en être le relai, la culture doit en être partie prenante et joindre ses visages multiples et créatifs à la construction de cet avenir ouvert.

Lorsque nous aurons réussi cette première étape capitale pour notre avenir, nous saurons qui nous sommes et nous aurons la robustesse nécessaire pour assumer notre rôle de phare de la francophonie bernoise, pour développer notre centre de formation, pour construire l'avenir d'égal à égal avec nos voisins biennois, de la Berne cantonale et de l'arc jurassien. L'époque que nous vivons est cruciale, le timing est idéal et les projets qui nous attendent sont magnifiques, qu'il s'agisse de l'avenir de Bellelay, de la reprise économique au sortir de la pandémie ou de la réorganisation administrative qui nous attend.

Je forme le vœu que ce rapport de président de la CEP soit compris comme une preuve de la prise de conscience opérée par la région et comme un appel à l'appropriation de ces projets par chacun afin qu'ensemble nous puissions écrire ce nouveau tome de l'histoire de la région.

Merci chers membres pour votre confiance, votre résilience face à la crise, merci pour votre soutien. Et enfin MERCI aux institutions qui nous confient des mandats de gestion, à tous nos annonceurs, nos sponsors et les amis de la CEP grâce à qui nous pouvons remplir avec passion les mandats qui nous sont confiés! Au plaisir de vous revoir bientôt en chair et en os et je l'espère en bonne santé.

RICHARD VAUCHER
Président de la CEP

2020; UN MONDE BOULEVERSÉ, UNE ÉCONOMIE SOUS PRESSION ET UNE INSTITUTION, LA CEP, QUI A ASSUMÉ SES RESPONSABILITÉS

Face à la situation inédite engendrée par la pandémie de COVID-19 dès le début de l'année 2020, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) s'est affirmée et a adopté une ligne de conduite qu'elle a maintenue avec aplomb et conviction depuis lors. Devant l'ampleur de l'épreuve qui s'annonçait, la CEP a immédiatement décidé de remettre les importantes festivités prévues pour les 40 ans de sa fondation (notamment une grande soirée en l'Abbatiale de Bellelay en présence du Conseiller fédéral Parmelin) pour se concentrer totalement sur la pandémie et ses répercussions économiques, œuvrant avec résolution au service de la région et des entreprises.

Le COVID-19 a progressivement déployé des conséquences depuis la fin du mois de janvier 2020 au moment où la Chine, espace de la première importance pour notre économie régionale, expérimentait une propagation de grande ampleur qui allait gagner le monde et bouleverser les États, l'économie et les individus. Les dommages humains, sociaux et économiques sont innombrables et, malgré la mise en place d'un soutien étatique à l'économie d'ampleur exceptionnelle, il est actuellement impossible d'en évaluer la gravité ou la durée. Les caractéristiques particulières de cette crise économique l'apparentent en définitive à une catastrophe naturelle se prolongeant dans le temps et déployant dans la durée des effets néfastes qu'il est difficile de compenser rapidement par l'action.

Pourtant, notre spectre d'action s'est avéré étendu, à l'aune de l'épreuve imposée à notre économie et à notre monde. L'action convaincue qui a été menée n'est toutefois envisageable exclusivement en vertu de la solide confiance qui nous est accordée par nos membres, par notre région et par l'ensemble de nos partenaires. Nous en sommes profondément reconnaissants. Munie de cette expérience, ses méthodes confor-

tées et son objectif arrêté, la CEP est ainsi prête à prolonger avec vigueur son engagement au service des entreprises et de notre région.

Appliquant avec rigueur et civisme les mesures demandées par les autorités, la CEP a déployé une activité intense, créative et agile dans tous les domaines à sa portée. Dans ces temps de remise en question, la stratégie économique 2030 du Jura bernois a démontré l'avantage incontestable que

constitue un cap intelligible drainant l'ensemble des forces. Donnant un objectif de long terme et permettant de coordonner les actions, ce but communément adopté a ainsi permis de compenser, par un travail visant le long terme, une partie des interrogations contemporaines. La pertinence des mesures élaborées s'est ainsi vue confirmée par une actualité inattendue. Malgré la pandémie de COVID, le processus de coordination et d'harmonisation initié en 2018 s'est donc conclu selon la planification annoncée, dans le respect exact du cahier des charges adopté. Les premières concrétisations des actions décrites n'ont pas tardé et annoncent une décennie de réalisation tirées de ce travail essentiel. A ce titre,

il est impératif de souligner la forte implication de la CEP dans la création de la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois qui porte deux projets majeurs pour la région en visant la dotation d'une porte d'entrée qui lui fait aujourd'hui défaut et en jetant les bases de la régénération de son image. Ces perspectives sont fondamentales et influenceront de manière durable sur notre économie.

Quant à lui, le travail de fond mené depuis plusieurs années tant en termes d'analyse, de vulgarisation et de promotion des améliorations possibles au plan des conditions cadres a permis d'obtenir des avancées de premier plan qui ont directement impacté les entreprises industrielles de notre région. Grâce à un dialogue de qualité avec le canton de Berne particulière-



ment, en vertu de relations établies et entretenues de longue date, les besoins précis et les préoccupations des acteurs économiques de notre région ont pu être pris en considération de manière particulièrement satisfaisante.

En parallèle, la CEP a développé de nombreux projets pour répondre aux défis imposés. Après avoir mis en place un flux d'information compilant l'ensemble des informations utiles aux entreprises dans un contexte extrêmement mouvant, après avoir dispensé des messages d'entrepreneurs et des témoignages détaillés, elle a pu maintenir et faire valoir ses positions et revendications dans tous les cadres appropriés. Avec l'hôpital du Jura bernois (HJB SA), la CEP a introduit une prestation unique de conseils aux entreprises visant préservation du personnel et maintien de l'activité. Elle a réédité cette approche de services en proposant un conseil ad hoc destiné aux plus petites entreprises à l'automne. En complément, la CEP a développé des prestations nouvelles pour les entreprises et les employés qui survivront au COVID-19. En termes de réseautage et de rencontres, la volonté d'offrir le maximum d'options en conformité avec les mesures demandées s'est concrétisée dans une dizaine d'événements présentiels en 2020 et dans une série de Live prolongeant le traitement de sujets de fond ou de sensibilisation. Enfin, la Revue de la CEP a été repensée pour renforcer son statut de vitrine de l'économie de la région et générer des liens avec du contenu existant dans différents cadres; elle est prolongée dans une nouvelle app qui permet de redéfinir la relation que la CEP entretient avec ses membres.

Aux côtés de ces évolutions, du développement de ces nouvelles prestations et de la réalisation de mesures de la stratégie économique 2030 du Jura bernois la CEP a, après le plébiscite donné par l'Assemblée générale, vendu son bâtiment administratif. Cette opération lui permet de se préparer à emménager au cœur du Jura bernois, dans la porte d'entrée de la région qui est en cours de développement dans le bâtiment de La Couronne à Sonceboz.

Perturbée, infligeant un défi immense à notre économie, l'année 2020 a permis à la CEP de se montrer créative, flexible et agile, des valeurs qu'elle mobilisera longtemps encore au service des entreprises et de la région.

PATRICK LINDER

Directeur

LE CONSEIL DE DIRECTION

- Richard Vaucher, Président
et président de la commission Stratégie et réflexion
- Olivier Voumard, Vice-Président
et président de la commission Industrie
- Gilles Frôté, Membre et président de la commission Services
- Stéphane Kaiser, Membre
et président de la commission Infrastructures
- Cédric Bassin, Membre et président de la commission Formation
- Olivier Miche, Membre et président de la commission Coaching
- Sophie Ménard, Membre
et présidente de la commission Club-Entreprises
- Patrick Linder, Directeur

ÉQUIPE

- Patrick Linder, Directeur
- Géraldine Berberat, Cheffe de projet
- Cinthia Cattin, Responsable Administration
et Finances et Coaching
- Florence Haenni, Apprentie
- Olivier Hertzseisen (mandat temporaire)
- Lorélie Lehmann, Cheffe de projet (jusqu'en juillet 2020)

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Stratégie et Réflexion

- Richard Vaucher, Président
- Daniel Bloch
- Virginie Borel
- John Buchs
- Guillaume Davot
- Denis Grisel
- Didier Juillerat
- Olivier Miche
- André Rothenbühler

Industrie

- Olivier Voumard, Président
- Grégory Affolter
- Jürg Haefeli
- Beat Kaufmann
- Eric Fromentel
- Eric Schnyder
- Richard Vaucher
- Roland Zaugg

Services

- Gilles Frôté, Président
- Marcel Bärzfuss
- Steve Langel
- Jean-Claude Liechti
- Patrick Schenk
- Pascal Ribaut
- Cedric Zbinden

Infrastructures

- Stéphane Kaiser, Président
- Arnaud Brahier
- Ronald Ermatinger
- Hervé Gullotti
- Yann Rindlisbacher

Club-Entreprises

- Sophie Ménard, Présidente
- Catherine Frioud Auchlin
- Matthieu Baumgartner
- Laurent Martorana
- Gérard Scheidegger
- Cédric Spielhofer

Formation

- Cédric Bassin, Président
- Thierry Bergère
- Florent Cosandey
- Nicolas Curty
- Didier Juillerat
- Olivier Kubli
- Daphné Léchenne
- Stéphane Terrier

Coaching

- Olivier Miche, Président
- Edmondo Bühler
- Cinthia Cattin, coach
- Francis Koller
- Etienne Maillefer
- Bernat Palou
- Bastian Perret
- Joëlle Schneider

AUTRES COMMISSIONS

Commission des cérémonies des meilleurs apprentis et meilleures entreprises formatrices

- Cédric Bassin, Président
- Julien Bibler, Commission
des examens
- Charles Miche
- Cristina Voutat, DIP-OSP

CIFC-Jb - Communauté d'intérêts pour la formation commerciale de base

- Pascale Chételat, Présidente, représentante de la CEP
- Micheline Froidevaux, représentante de la SEC et responsable des experts
- Réjane Gerber, représentante de l'UCI
- Danielle Vaucher, représentante de la CEP
- Cinthia Cattin, secrétaire et responsable des cours interentreprises

VÉRIFICATEURS DES COMPTES

- Thibault Willemin, Straumann SA
- Thierry Froidevaux, commune de Saint-Imie

COMMISSION STRATÉGIE ET RÉFLEXION

RICHARD VAUCHER

La commission stratégie a poursuivi en 2020 le rôle nouvellement attribué d'accompagnateur externe et critique de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Informée de manière détaillée des phases globales et fonctionnelle, la commission a pu donner tout au long du processus des impulsions fondamentales qui ont influé positivement sur le travail de conceptualisation mené depuis 2018 jusqu'en fin d'année 2020. Ce cadre a permis d'échanger de manière approfondie sur des thèmes essentiels qui ont enrichi les orientations de la stratégie économique 2030 du Jura bernois, grâce notamment à la composition complémentaire du groupe, mais surtout à l'ouverture d'esprit et à l'approche constructive de ses membres. La commission a pris connaissance en détail des opérations complexes qui ont présidé à la création de la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois. Elle a été associée aux réflexions initiales ayant abouti aux projets Couronne. De longue date, la commission avait confirmé la nécessité d'une



action de premier plan pour améliorer l'image de la région et soutenir son attractivité, mais également de la pertinence à lui donner un cœur groupant différentes activités. Elle a ainsi pu comprendre les actions, conseiller et inspirer les réflexions qui ont abouti aux projets Couronne.

La commission s'est en outre penchée sur des mesures précises de la stratégie économique 2030 du Jura bernois et a esquissé des concrétisations envisageables en harmonie avec les actions menées par la CEP, la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois et les autres institutions impliquées dans la réalisation de la stratégie économique 2030 du Jura bernois.

La commission a eu l'occasion de constater formellement les avancées majeures qui ont été faites au service de la région. La réalisation de projets a dépassé les réflexions de long terme qu'elle faisait. Une nouvelle phase enthousiasmante s'ouvre ainsi pour la commission stratégie, comme pour la région.

COMMISSION FORMATION

CÉDRIC BASSIN

On ne reviendra pas sur la crise qui a frappé la terre entière durant l'année écoulée. Beaucoup de domaines ont été touchés plus ou moins durement par cette crise et celui de la formation ne fait pas exception. Les membres de la commission ont, comme beaucoup d'autres, été très accaparés par cette crise, ce qui n'a pas empêché la commission de se réunir deux fois durant l'année sous revue. Si la première rencontre de janvier a encore pu se dérouler en présentiel, la dernière rencontre a été réalisée dans le cyberspace, lieu de rencontre virtuelle bien pratique dans ces temps troublés.

En début d'année, la commission a pris connaissance avec regret de la démission de l'un de ses membres en la personne de René Graf. Ce dernier ayant été nommé Vice-recteur de l'enseignement à la HES-SO, il a donc quitté son poste à la BFH dont il était le représentant au sein de notre commission. Si sa succession n'est pas encore définie, nous profitons de remercier chaleureusement René pour son engagement et ses interventions toujours très pertinentes au sein de notre commission. Nous lui souhaitons réussite et satisfaction dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Lors de ses différentes séances, la commission a notamment débattu de la mise en œuvre des 24 mesures pour la formation de la stratégie économique 2030. En regard de la volonté du canton de Berne de réorganiser sa formation professionnelle dans des délais relativement courts (projet cantonal Berufsschulen 2020), notamment dans l'espace Seeland-Bienne-Jura bernois, il est apparu important pour la commission de favoriser d'une manière ou d'une autre la mise en application rapide du point 4 des mesures pour la formation de la stratégie économique 2030. Le point 4 spécifie clairement la mise en œuvre pour la formation professionnelle d'un modèle de collaboration entre deux institutions de cultures linguistiques différentes pour la création de filières bilingues. Ce modèle, déjà déployé dans la formation gymnasiale, permet à la fois de garantir l'indépendance des institutions de cultures linguistiques différentes tout en permettant une mise en œuvre efficace et rapide de dispositifs éducationnels bilingues. De plus, appliquer rapidement cette mesure s'inscrit clairement dans la volonté cantonale de renforcement du bilinguisme dans la formation professionnelle.

La mesure 2 de la stratégie économique 2030 pour la formation a elle aussi occupé les débats de la commission. Cette mesure, qui préconise une pérennisation des savoir-faire stratégiques régionaux, doit être considérée entre autres à travers la promotion auprès des jeunes afin qu'ils puissent aisément embrasser des professions et acquérir des compétences nécessaires à l'économie régionale. On pense ici notamment aux professions de la microtechnique qui doivent être valorisées auprès des élèves de l'école obligatoire. Des démarches et actions qui vont dans ce sens ont déjà été entreprises par différents acteurs et elles sont saluées par la commission qui prône aussi une meilleure coordination et visibilité dans ce domaine. La CEP, par sa commission formation, pourra jouer un rôle de pivot autour de ces actions.

Mesures sanitaires obligent, la très attendue et appréciée cérémonie des meilleurs apprentis du Jura bernois est annulée au grand dam des principaux intéressés: les apprentis eux-mêmes. Encore une cérémonie de plus qui passe à la trappe durant cette année décidément pas comme les autres! Qu'à cela ne tienne, la CEP, en collaboration avec la section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation

professionnelle, a concocté un très joli présent pour chacun des apprentis diplômés en 2020, et cela, quels que soient les résultats obtenus. Un très joli carnet de notes, par notes on entend ici des notes manuscrites personnelles et pas les notes attribuées par les enseignants experts et autres formateurs, a été généreusement offert à chacun des diplômés. Ce carnet est orné d'une phrase de Werner Renfer, ingénieur-poète régional, et datée de 1928: «*La jeunesse n'attend pas d'agir; elle agit déjà.*» Un beau message d'espoir et de dynamisme pour une jeunesse à qui la société civile a demandé beaucoup de sacrifices durant une année, année qui pour les récipiendaires de ce carnet devait rimer avec l'obtention de leur premier titre professionnel et des festivités qui l'accompagnent.

L'automne nous a encore amené son lot de surprises, mais aussi de réussites. Car des réussites il y en a tout de même eu durant 2020. En effet, sous l'impulsion de la commission formation, la CEP a pu concrétiser un projet prometteur et motivant correspondant à la mise en œuvre de la mesure 22 de



la stratégie économique 2030: le projet PRO»pulse. Après un travail acharné de Géraldine Berberat, chargée de projet à la CEP, et avec l'aide de l'agence nationale en charge de la promotion de la mobilité et des échanges Movetia, la possibilité est offerte aux jeunes diplômés dans les professions techniques du ceff d'effectuer un stage linguistique en Allemagne. La particularité de ce stage, qui se déroule dans la région de Fribourg-en-Brigau, est d'offrir non seulement des cours intensifs dans la langue de Goethe, mais aussi de réaliser un séjour dans une entreprise du domaine technique. La durée de ce stage en immersion peut s'étendre entre quatre et six mois. Une réelle opportunité déjà saisie par quelques élèves du ceff dont

un de ses représentants a témoigné de sa motivation lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 30 novembre à Saint-Imier.

En terminant cette année bien particulière, nos regards se portent sur demain et les défis qui nous attendent. Ils sont nombreux, mais la qualité, l'engagement et la motivation des membres de la commission nous permettent de les envisager avec sérénité. En parlant des membres de la commission, je profite de les remercier vivement et me réjouis d'œuvrer avec eux pour la formation dans notre région au cours de l'année à venir.

COMMISSION INDUSTRIE

OLIVIER VOUMARD

Bouleversée par la propagation mondiale du COVID-19, l'année 2020 a confirmé en situation réelle la pertinence à disposer d'un organe de représentation du secteur secondaire avec la commission industrie de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP). Initialement occupée par les préoccupations conjoncturelles qui émergeaient en fin d'année 2019, la commission a pu s'investir immédiatement pour contribuer à un pilotage précis des actions de la CEP, dès le mois de février 2020. Au côté des défis imposés par le COVID-19, la commission a finalisé son travail de réflexion sur les actions requises pour soutenir le secteur secondaire dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois et a d'ores et déjà initié des projets en étant issu. Elle a outre poursuivi sa mise en lumière des tenants et aboutissant de l'industrie grâce au baromètre industriel de la CEP.

Les effets de la pandémie de COVID-19 ont touché l'industrie suisse avant que le virus ne gagne notre pays. En effet, la propagation du virus en Chine a impacté bon nombre de sociétés suisses, dont plusieurs dans notre région. Si son rôle de marché clé pour l'horlogerie est suffisamment connu du grand public (les effets du confinement sur la vente de montres ont été nettement mis en évidence), la Chine est aussi un partenaire pour de nombreuses PME suisse. Ruptures de chaîne d'approvisionnement, report de commandes et autres complications ont ainsi affecté le travail des entreprises avant que le COVID-19 ne se déploie en Suisse avec les complications prophylactiques. Maintenir l'activité dans un cadre sécurisé en évitant une psychose inutile aurait été une option de choix pour beaucoup d'entreprises. Partageant des constats avec les media, avec le canton ou la Confédération, la CEP a pu faire entendre nettement la voix de l'industrie dans les premiers mois de la pandémie et a poursuivi depuis lors son engagement, dans tous les cadres pertinents.

Le baromètre industriel a montré que le plus gros impact du COVID-19 sur notre industrie est intervenu à la mi-année. De-

puis lors, un fonctionnement à bas régime s'est mis en place et n'engendre pour l'instant que des dégâts limités principalement grâce à un recours important aux RHT. Dans ce contexte, obtenir que les équipes de développement puissent continuer à innover tout en touchant le chômage partiel reste un des chevaux de bataille de la CEP dans le long terme. La compréhension de cette vision pragmatique et affranchie de toute lecture politique progresse. Pour le reste, il apparaît qu'une focalisation sur la sortie de cette crise (une catastrophe naturelle qui dure) reste l'option la plus pertinente et la CEP s'y consacre, notamment grâce aux impulsions tirées de la stratégie économique 2030 du Jura bernois.

A ce titre, la commission a publié en 2020 une série d'actions dans l'axe «industrie et technologies» de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Ces mesures sont destinées à soutenir le secteur secondaire et les entreprises d'une région historiquement développée avec l'industrie et dans laquelle se retrouvent encore près d'un emploi sur deux. Elles se concentrent sur les conditions-cadres et la dimension collective qui fait la spécificité de notre économie régionale. Ces recommandations seront mises en œuvre dans les prochaines années, mais des projets ont déjà été initiés en 2020, malgré la pression engendrée par le COVID. Ils sou-

tiendront l'industrie comme un ensemble interrelié partageant de nombreux défis.

Enfin, le baromètre industriel de la CEP s'est une nouvelle fois avéré être un instrument de compréhension précieux qui nous a permis d'analyser en détail les dynamiques du secteur secondaire et de mettre en lumière les considérations de nos entreprises. Dans un contexte chamboulé, la commission a ainsi œuvré avec aplomb dans la continuité d'une ligne adoptée il y a quelques années au service de l'industrie de la région.



COMMISSION SERVICES

GILLES FRÔTÉ

La Commission Services a poursuivi durant l'année 2020 le déploiement des actions décidées en 2016, avec bien entendu un programme de travail largement influencé par le défi inattendu qu'a constitué le Covid-19.

Pour rappel, la Commission Services s'est donné, à partir de 2016, comme objectif principal de renforcer l'activité tertiaire à disposition du tissu industriel de notre région, afin que celui-ci dispose localement des prestations dont il a besoin dans le cadre de son effort de compétitivité.

Ainsi, les différents projets initiés par la Commission services sur la base du rapport Arc (HEG-Arc) relatif à l'analyse des spécificités de l'activité tertiaire dans notre région et à l'adéquation de ces prestations de services avec les besoins du monde industriel ont été précisés et publiés sous forme de recommandations dans le cadre de la stratégie économique du Jura bernois 2030.

En substance, la Commission services de la CEP a retenu, dans le cadre des travaux qu'elle a menés, trois constats principaux sur lesquels elle a basé la publication de ses axes stratégiques:

1. Les entreprises de notre région, qu'elles soient issues du domaine secondaire ou tertiaire, sont contraintes, si elles veulent assurer leur pérennité dans un monde de plus en plus complexe, d'exceller non plus seulement dans leur domaine de base mais désormais dans tous les domaines, du R&D à la vente, en passant par le marketing, la logistique, l'administratif, le droit, la finance, l'informatique, les assurances, la gestion des ressources humaines, les langues, etc. Les entreprises ont ainsi un besoin accru en conseils et services;
2. Ces mêmes entreprises doivent pouvoir, si elles entendent se différencier dans un contexte de plus en plus global, s'appuyer sur un fort ADN. Cet ADN est souvent constitué du savoir-faire clé que ces entreprises ont développé mais il est également complété par le savoir-faire des partenaires



sur lesquels elles peuvent s'appuyer. Ces partenaires étant eux aussi soumis aux mêmes contraintes que leurs clients et ainsi de suite. Ces entreprises et leurs partenaires constituent ainsi un microcosme régional interdépendant.

3. Si l'on veut que ce microcosme évolue de manière vertueuse, il convient d'une part de mettre en valeur les qualités, la vivacité et la compétence locales lorsqu'elles existent au sein du Jura bernois et de passer par-dessus les frontières institutionnelles lorsque les intérêts finaux des acteurs économiques le requièrent. L'évolution pérenne de ce microcosme régional passe ainsi par la promotion de ses atouts et simultanément par l'ouverture à l'agglomération

bilingue de Bienne, à l'Arc jurassien dans son ensemble, au canton de Berne et à la Suisse romande.

Les mesures proposées par la CEP en matière de services reposent sur ces constats et visent à (i) identifier les besoins du tissu industriel et plus généralement de l'économie régionale, (ii) proposer par différents moyens des services de pointe adaptés au besoin, (iii) faire office de catalyseur en mettant en exergue un certain nombre d'innovations possibles et finalement (iv) susciter l'amélioration des conditions cadres au travers de démarches réalistes.

Parmi l'ensemble des mesures proposées par la CEP dans le cadre de la publication de la stratégie économique 2030, un certain nombre a été mis en œuvre de manière accélérée, eu égard notamment à la situation rendue particulièrement complexe en raison du Covid-19.

Ainsi, la Commission services et plus généralement les différents organes de la CEP ont en particulier mis l'accent en 2020 sur les besoins immédiats, respectivement les initiatives suivantes:

- (i) Programme de soutien à l'innovation qui s'est matérialisé en mars par le lancement de l'outil spécial du Canton de Berne de financement à fonds perdu des postes de R&D;
- (ii) Différentes actions et interventions auprès des autorités visant à une extension tant quantitative que qualitative

- des mesures de réduction de l'horaire de travail (RHT) ainsi que programme d'accompagnement des PME;
- (iii) Publication continue d'une série d'informations et de recommandations relatives à la gestion de la crise du Covid-19 et l'utilisation des outils de soutien mis à disposition par les autorités;
 - (iv) Lancement d'un projet d'observatoire de la digitalisation au niveau de l'Arc jurassien;
 - (v) Initiation de discussions avec le canton de Berne visant à créer un observatoire du savoir-faire stratégique, avec comme objectif de garantir autant que possible la préservation

du savoir-faire industriel existant dans notre région et sur lequel nos entreprises basent leur développement.

En outre, les travaux ont été poursuivis concernant la mise en place d'un «baromètre des services». Ce sujet n'a toutefois pas pu progresser autant que souhaité, les imprévus de 2020 ayant bousculé l'ordre des priorités de la Commission services.

La Commission services espère ainsi répondre aux attentes du tissu industriel régional et entend poursuivre la mise en œuvre de ces différents axes de travail en 2021.

COMMISSION INFRASTRUCTURES

STÉPHANE KAISER

Après s'être organisée pour répondre au défi d'émettre des propositions d'action pour le domaine «infrastructures, construction et artisanat» dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois, la commission infrastructures a emmanché en 2020 une réflexion sur la manière de mettre en œuvre une partie de ses recommandations. Un travail de priorisation et de planification a été ébauché en début d'année avant que le développement de la pandémie en Suisse ne bouleverse sa concrétisation, délicate en raison d'un champ vaste, hétérogène et peu organisé.

La nécessité de contribuer à des conditions-cadres adaptées permettant à l'économie et à la région de se développer sans entraves majeures est apparu comme une des préoccupations récurrentes de la commission, particulièrement pour ce qui concerne les importants projets de construction soumis à des procédures complexes. Un travail de fond a été consacré à l'analyse des entraves, des blocages et des allongements de délais; il devrait permettre de faire en 2021 des propositions constructives s'appuyant sur des éléments concrets. Prioritaire et important, ce thème est pourtant délicat à traiter et nécessitera encore l'engagement de la commission «infrastructures» et celui de la CEP.

Une volonté de donner des événements et des manifestations aux professionnels du domaine a également été soulignée et la commission a travaillé à l'élaboration d'un format qui devrait être lancé dès la levée des incertitudes sanitaires. Cette première opération devrait permettre de mieux réunir un secteur hétérogène et épars pour trouver des synergies bénéficiant aux acteurs économiques et à la région.



COMMISSION COACHING

OLIVIER MICHE

La mission que supervise notre commission est essentielle pour la vivacité de notre économie dans toutes ses dimensions et dans l'ensemble de ses secteurs. En conseillant les habitants de notre région animés par un esprit d'entreprise et prêts à tenter une passionnante aventure d'indépendant, nous ne faisons pas que soutenir la création d'entreprise. Notre engagement est profond et permet en fait à l'économie régionale de fonctionner dans la durée, en soutenant le lancement de tous ceux qui - artisans, indépendants, entrepreneurs - la font ou sont appelés à la faire vivre. Ils assurent ainsi la continuité d'une offre de prestations et d'activités incontournables pour notre région et ses habitants. C'est avec cette volonté que la commission coaching s'est réunie à deux reprises en 2020 en dépit de la pandémie de COVID-19 qui a, comme toutes les strates de la société, affecté le domaine de la création d'entreprises et l'installation des indépendants. Grâce à la complémentarité de ses membres, un regard bienveillant, critique et expérimenté est à la disposition de la CEP qui assure cette prestation gratuite de coaching grâce à une coach, Cinthia Cattin, efficace, proactive et, surtout, à l'écoute des questions adressées. Elle délivre au fil des semaines des conseils d'ordre général à tout nouveau porteur de projet et favorise ainsi l'éclosion de nouvelles entreprises dans notre région. Le coaching de la CEP apporte de nombreuses prestations en intervenant gratuitement dans les différentes étapes d'un projet.

En 2020, et malgré la situation sanitaire que nous connaissons tous, le coaching de la CEP a traité une vingtaine de dossiers, soit une légère diminution par rapport aux années précédentes. A ce jour, plus de 500 initiateurs de projets, provenant de l'ensemble du Jura bernois et de la Bienne francophone, ont déjà fait appel à la CEP pour conseil et soutien.

Une collaboration avancée se met parallèlement en place avec Be Advanced, organisme de soutien à l'innovation du canton de Berne, avec lequel d'importantes synergies sont possibles au service des jeunes entrepreneurs ou des projets d'innovation des PME. Cette collaboration traduit une volonté de donner toute la palette d'outils et de conseils aux porteurs de projets de la partie francophone du canton de Berne.



COMMISSION CLUB-ENTREPRISES

SOPHIE MÉNARD

Comme chaque agenda en 2020, celui du Club-Entreprises a subi des transformations majeures. Comme vous tous, nous avons provoqué de nouvelles opportunités et saisi dans cette crise sanitaire tout le positif possible. Alors que les rencontres planifiées depuis de longs mois ont été inévitablement reportées, un format innovant de courtes rencontres (Lives et PRO»pulse) étaient mis sur pied par la Chambre d'économie publique avec le soutien du Centre interrégional de perfectionnement.

Nous remercions chaleureusement nos invités à l'origine de ces points de vue d'experts qui ont inspiré ou sensibilisé les participants du Club-Entreprises. Les échanges ont eu lieu en physique lorsque cela était réalisable ou de façon virtuelle sur le web. Ces «concentrés d'air frais» particulièrement axés sur le contenu cette année ont été appréciés comme tels et sont amenés à perdurer.

PRO»pulse «Les 7 défis du Management de demain»

30 janvier 2020

Rencontre au Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan avec lunch, réseautage et atelier proposé par Vincent Blanc Fondateur et CEO de Ismat consulting SA.

Avec la réforme des pratiques managériales en ligne de mire, l'accent a été mis sur les défis à relever dans un contexte toujours plus complexe et exigeant.

Visite du vélodrome de Granges

4 mars 2020

Visite décoiffante au Vélodrome Suisse de Granges sous la conduite du passionné et fin connaisseur des lieux Georges Aeschlimann. Le club a eu l'opportunité de découvrir tous les secrets de ce haut lieu du cyclisme suisse et son impressionnante piste en bois de 250 mètres. Inaugurées en 2013, les infrastructures font également office de centre de formation pour les futurs champions cyclistes.



Live du Club-Entreprises - «Covid-19: éclairage avec le directeur médical de l'Hôpital du Jura bernois (HJB)»

24 avril 2020

Le Dr Alain Kenfak Foguena s'est rendu disponible pour le Club-Entreprises afin d'aborder la situation sanitaire de son point de vue de spécialiste en maladies infectieuses. Directeur médical de l'Hôpital du Jura bernois (HJB), il s'est également ouvert sur la gestion et le vécu de la pandémie au sein même de l'hôpital.

PRO»pulse «Comment les méthodes Agiles peuvent-elles soutenir les en- treprises?»

29 avril 2020

Un workshop en ligne a été proposé par Florian Ivan, Consultant de la société Lausannoise STS et expert en management de projet agile. Les deux approches possibles (flux et itération) ont été notamment détaillées afin de répondre à l'objectif qui consiste à «produire plus avec moins de coûts».

Live du Club-Entreprises «Sortir de la crise économique»

1^{er} mai 2020

Thomas Veraguth, Chief Investment Office à l'UBS Global Wealth Management, a abordé les bouleversements conjoncturels comme la plus grave crise économique depuis la grande dépression des années 30. Il a révélé les scénarios possibles de sortie de crise et les tendances les plus observées.

Live du Club-Entreprises

«Le Conseil d'administration face à la crise»

29 mai 2020

C'est le Prof. Olivier Hari, Avocat, Professeur à l'Université de Neuchâtel (Chaire de droit des sociétés et de l'entreprise) qui a apporté son expertise aux participants de ce Live. Il a soulevé les éléments juridiques à considérer par les conseils d'administration dans la gestion de crise. Cet angle de vue particulier et les exemples abordés ont permis d'entrouvrir de nouvelles perspectives.

Visite de l'entreprise GF Machining Solution à Bienne

26 août 2020

Vincent Mohni, Managing Director chez GF Machining Solutions a ouvert les portes de l'entreprise biennoise au Club-Entreprises ainsi qu'au club VIP de la Chambre économique Bienne-Seeland. Après présentation de GF Machining Solution, de son marché et des challenges à venir, les participants ont pu découvrir les ateliers et l'organisation de l'impressionnant bâtiment aux champs de Boujean, rue Roger Federer.

Fondue politique - édition spéciale @la maison

13 octobre 2020

En lieu et place d'une invitation à se rendre à la rencontre de nos instances politiques autour d'une fondue, les membres du Club ont eu l'agréable surprise de la recevoir conditionnée individuellement accompagnée d'instructions de dégustation @la maison.

Des messages chaleureux rédigés pour l'occasion ont remplacé les allocutions officielles prévues de: Richard Vaucher, Président de la Chambre d'économie Publique du Jura bernois - Sandra Roulet, Présidente de la Députation francophone - Christian Wasserfallen, Conseiller National - Lars Guggisberg, Conseiller National - Virginie Heyer, Présidente du Conseil du Jura bernois - Sophie Ménard, Présidente du Club-Entreprises de la CEP.

Live du Club-Entreprises

«La gestion de la crise sanitaire de l'intérieur»

20 novembre 2020

Pierre-Alain Schnegg, Directeur de la santé publique du Canton de Berne et Dresse Christa Leutert, médecin cantonal adjointe ont partagé avec les participants les défis extraordinaires que représentent au quotidien (et sur la durée) la gestion cantonale de la pandémie de COVID-19. Entre précautions sanitaires, responsabilités politiques, limites du système de santé et gestion d'une crise à long terme, cette vision de l'intérieur a imposé un respect certain pour l'engagement de nos autorités.

Les rencontres du Club-Entreprises en 2020 ont apporté quantité d'informations de première main «à vivre et à partager» en exclusivité. Si la convivialité et le réseautage nous ont sans aucun doute manqué cette année, nous saluons cette dynamique que nous avons réussi à garder durant cette période si particulière.

FONDATION POUR LE RAYONNEMENT DU JURA BERNOIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ: VERS LES PROJETS COURONNE

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois est née de la concrétisation des actions décrites dans la stratégie économiques 2030 du Jura bernois. Fondée par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), Jura bernois Tourisme, le Parc naturel régional Chasseral, l'association de communes Jura bernois.bienne et la Chambre d'agriculture du Jura bernois, la Fondation a acquis le bâtiment de La Couronne à Sonceboz, au centre du Jura bernois. Elle mène de front un projet de régénération de l'image régionale axé sur l'attractivité et la création d'une porte d'entrée du Jura bernois. La banque cantonale bernoise (BCBE), la CEC Clientis et la banque Raiffeisen du Pierre-Pertuis ont soutenu l'ambition dès ses prémises alors que des acteurs privés et publics s'associent progressivement à la démarche.

La Fondation pour le rayonnement du Jura bernois a connu une activité intense en 2020. Pour cette phase initiale, elle s'appuie essentiellement sur l'engagement passionné du Président du Conseil de fondation, ainsi que des institutions fondatrices qui contribuent au développement de ses projets selon leurs disponibilités et compétences. Un mandat administratif a par ailleurs été remis à la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) pour donner à la fondation une ressource opérationnelle nécessaire dans cette phase intense. En juin, l'institution, ses missions et objectifs ont été dévoilés et les «projets Couronne», fondamentaux pour l'avenir de la région ont été présentés tandis qu'un travail détaillé de planification s'est poursuivi. Concrétisant des éléments essentiels de la stratégie économique 2030 du Jura bernois fondamentaux, les «projets Couronne» visent d'une part une régénération de l'image de la région ainsi que, d'autre part, la création d'une porte d'entrée vers celle-ci. Ces projets avancent dans le respect des calendriers adoptés. Si les démarches préparatoires pour une action majeure sur le rayonnement du Jura bernois se déploient de manière prometteuse, le concept architectural de rénovation de La Couronne à Sonceboz, bâtiment historique hautement protégé, est lui finalisé. La demande de permis de construire a été déposée et permet désormais d'aborder la planification des travaux et la levée des fonds nécessaires pour ce projet d'une ampleur inédite dans le Jura bernois. Avec ces démarches ambitieuses mises en œuvre sereinement, la Fondation souhaite d'une part donner à la région un centre symbolique permettant un fonctionnement harmonieux de celle-ci et, d'autre part, y créer une

porte d'entrée mettant en valeur ses spécificités, notamment technologiques, culturelles, gastronomiques ou naturelles.

DONNER DE LA VISIBILITÉ AUX TRÉSORS DU JURA BERNOIS

Circonscrits comme domaines d'action prioritaires par la stratégie économique 2030 du Jura bernois, le positionnement de la région, sa perception positive - à l'intérieur comme à l'extérieur - et une image forte font l'objet d'un travail méthodique prometteur. Ces concepts fondamentaux seront le dénominateur commun du rayonnement futur de la région. Ils irrigueront l'ensemble des actions de valorisation menées prochainement et seront notamment mis en scène à La Couronne, dans le cadre d'un espace d'expérimentation de la région et de ses atouts. Le délai prévu pour l'aboutissement de ces travaux préparatoires est fixé au début de l'année 2022.

UNE PORTE D'ENTRÉE HISTORIQUE ET CONTEMPORAINE

La stratégie économique 2030 du Jura bernois préconisait différentes mesures qui ont été réunies dans le cadre des projets Couronne et ont abouti à la notion intégrative de porte d'entrée. Elle articule concrètement un espace de mise en valeur des compétences industrielles et des spécificités économiques, une centrale d'accueil et de réservation pour l'offre touristique régionale, une vitrine de mise en valeur de produits du terroir emblématiques, un espace culturel flexible, un café pour des rencontres professionnelles, des salles de réunions polyvalentes, un espace dédié à de petits événements privés et des bureaux qui seront occupées par des institutions régionales.

Le concept architectural est finalisé. Il a été développé par le bureau KWSA à Malleray et magnifie le bâtiment historique avec une annexe contemporaine de béton, métal et verre ainsi qu'un aménagement extérieur épuré laissant place à une végétation endogène. Pensé de manière durable, il est organisé pour mobiliser des énergies renouvelables et favoriser une mobilité douce. Cette approche équilibrée insufflant une modernité résolue à un bâtiment séculaire hautement protégé a été rendue possible grâce à une intégration en amont des parties prenantes. A ce titre, la collaboration trouvée avec le service des monuments et sites du canton de Berne - en charge de ce bâtiment figurant parmi les objets les plus protégés dans le canton - s'est avérée aussi efficace qu'exemplaire. Elle a notamment permis l'adaptation immédiate du



projet architectural dans le respect de ce patrimoine bâti de première importance. Une consultation préalable avec la Préfecture et la commune de Sonceboz tout comme un dialogue de qualité avec le voisinage ont permis de lever les éventuels obstacles à ce projet qui impacte directement le cœur de la localité.

FINANCEMENT, ENGAGEMENT DES BANQUES RÉGIONALES ET LEVÉE DE FONDS

Les premières étapes du projet, notamment l'acquisition de La Couronne ont été rendues envisageables grâce à l'implication conjointe de trois banques investies localement, la CEC Clientis, la Raiffeisen Pierre-Pertuis et la banque cantonale bernoise (BCBE) qui sont de facto devenues, avec la commune de Sonceboz, les premiers partenaires. Sur ces bases solides et au moyen d'un concept architectural et communicationnel strictement défini, la fondation peut désormais s'atteler à l'étape cruciale de toute la démarche, son financement d'ensemble.

La Fondation s'est ainsi donné pour objectif un apport global d'un million et demi pour assurer le financement d'un projet avoisinant au total 5 millions. Elle envisage de réunir cette enveloppe sur une période de quatre ans. L'implication des entreprises, premières bénéficiaires souhaitées des démarches

d'attractivité, est attendue, comme celle des communes, avant la sollicitation des privés, par le biais d'une campagne de crowdfunding qui sera lancée en début d'année 2022. L'apport de fondations et d'institutions soutenant des secteurs englobés par les «projets Couronne» est prévu sur une durée d'environ quatre ans en raison des perturbations infligées par la pandémie de COVID-19. La structure de financement permet de démarrer sans tarder la régénération de l'image de la région.

LE CONSEIL DE FONDATION:

Présidée par Richard Vaucher (Président de la CEP), la Fondation compte Serge Roher (Président de Jura bernois tourisme) ainsi que Michel Walthert (Président du Parc naturel régional Chasseral) pour vice-présidents tandis que Virginie Heyer (Présidente de Jura bernois.Bienne) assume la responsabilité des finances et que Patrick Linder (Directeur de la CEP) officie comme secrétaire. Le Conseil de Fondation est complété par Nicolas Wyss (directeur de la banque Raiffeisen Pierre-Pertuis), André Rothenbühler (Directeur de Jura bernois.Bienne), Fabien Vogelsperger (Directeur du Parc naturel régional Chasseral), Guillaume Davot (Directeur de Jura bernois tourisme) et Bernard Leuenberger (Président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois).

LA CEP SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

#livecep



in La gestion de la crise sanitaire de l'intérieur, avec le Président du Gouvernement bernois et directeur de la santé (...)



in Prof. Olivier Hari de l'Université de Neuchâtel a proposé une intéressante vue d'ensemble des outils juridiques (...)



in Dr Alain Kenfak Foguena, Directeur médical de l'Hôpital du Jura bernois (HJB) et infectiologue traite du sujet (...)

#covid-19



in L'entreprise Zesar.ch a testé la prestation développée par l'HJB et la CEP.



in Un flux d'actualités COVID-19 à disposition des entreprises.



in CEP et Pharmacieplus du Vallon: conseil en matière de gestion du COVID-19.

#meilleursapprentis

Découvrez tout au long de l'année les métiers des lauréats récompensés, qui composent le tissu économique du Jura bernois.



in Arnaud Droz - Micromécanicien CFC - Ebauche Micromécaniques Precitrame SA



in Savina Marquis - Fleuriste CFC - Fleurs La Clairière



in Susi Figueiredo - Droguiste CFC - Droguiste de l'Orval

LES 40 ANS DE LA CEP EN IMAGES



Dr. Sebastian Friess
Directeur de l'Office de l'économie du canton de Berne et
Directeur de la promotion économique du canton de Berne



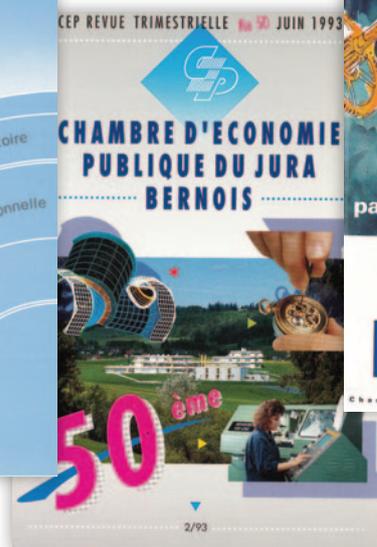
Gilles Frôté
Directeur dans différentes sociétés & Président de la commission Services de la CEP



Didier Juillerat
Directeur du Centre Interrégional de Perfectionnement (CIP)



Virginie Borel
Directrice du Forum du Bilinguisme



UNE VISION ET DES VALEURS POUR UNE STRATÉGIE GLOBALE



AXES STRATÉGIQUES : DES PISTES DÉVELOPPÉES DANS UNE STRATÉGIE FONCTIONNELLE



Suite à la publication en 2018 du volet global de la stratégie économique 2030 du Jura bernois et des mesures liées au premier axe - organisation régionale et relations extérieures, la présentation des mesures concrètes a continué en 2020 avec les axes Services, Agriculture et biodiversité et Industrie et technologies.

AXE SERVICES - MESURES

Publié dans la Revue de la CEP N° 157

UN ENSEMBLE DE PRESTATIONS TERTIAIRES RÉPONDANT AUX BESOINS DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE. UNE COMBINAISON DE RELATIONS FONDÉE SUR LA COMPÉTENCE, LE SERVICE ET L'ÉVOLUTIVITÉ.

01 **Modéliser les besoins de l'industrie**
Pour une compréhension établie des problématiques de nos visiteurs par les entreprises régionales.

02 **Densifier les options de réseautage**
Pour un contact permanent entre les acteurs et prestataires de services.

03 **Développer une plateforme d'appariement**
Pour donner un accès détaillé et facilité aux prestataires de services offerts dans la région et dans sa proximité.

04 **Susciter un forum de l'innovation**
Pour un événement d'ampleur permettant d'affiner l'offre de nos visiteurs et faciliter l'accès aux opportunités PME.

05 **Concentrer l'offre de prestations tertiaires régionales**
Pour faciliter l'accès à un secteur hétérogène et mal relié par les moteurs de recherche.

06 **Valoriser les compétences locales**
Pour crédibiliser la pertinence de l'offre régionale au travers d'événements et d'actions adaptées.

07 **Intégrer le paramètre spatial**
Pour des actions en lien avec la localisation effective des services offerts et consommés.

08 **Rapprocher les savoirs spécifiques**
Pour promouvoir des spécialités et savoirs globalement mis à l'écart dans la région.

09 **S'appuyer sur les branches existantes**
Pour prolonger les engagements d'organisation en fonction ou accéder pour la représentation de différents domaines d'activités tertiaires.

10 **Inclure la création de collaborations et de consortiums**
Pour permettre à des acteurs tertiaires ou consommateurs régionaux de répondre en réseau à des demandes d'emploi ou d'acquiescer leurs efforts pour leurs propres besoins.

11 **Créer un label de services régionaux**
Pour valoriser la prestation de services en réseaux du territoire.

12 **Encourager la consommation de prestations dans la région**
Pour activer des leviers de développement endogènes profitant à l'ensemble.

13 **Implanter des activités de services**
Pour la poursuite de dynamiques tertiaires autonomes et la localisation de tâches sociales dans la région.

14 **Soutenir une offre de coworking**
Pour proposer une prestation de services et aux indépendants dans des infrastructures permettant de travailler dans le Jura bernois.

15 **Élaborer une plateforme de commerce local**
Pour un accès centralisé simple à l'offre régionale et rapprocher les acteurs et les territoires entre eux.

16 **Monitorer les évolutions**
Pour influencer l'élaboration de l'offre future de services pour l'industrie.

17 **Mettre en lumière l'innovation tertiaire**
Pour soutenir l'évolution des PME.

18 **Soutenir un observatoire de la digitalisation**
Pour une compréhension commune d'un diagnostic complet et profitable.

19 **Développer un coaching digital**
Pour accompagner la numérisation des activités des petites entreprises.

20 **Identifier les bonnes pratiques**
Pour mutualiser les savoirs acquis dans la dernière numérisation.

21 **Susciter des partenariats**
Pour une relation privé-public notamment au niveau de la formation pour faciliter l'élaboration d'offres innovantes et de modèles d'affaires adaptés.

22 **Encourager les actions vers l'extérieur**
Pour le soutien des entreprises dans leur promotion à l'étranger, notamment que les salons et la mise en œuvre de compétences économiques régionales.

23 **Garantir une charge fiscale moyenne**
Pour une imposition des personnes morales équitables et compétitive.

24 **Soutenir l'innovation**
Pour une entreprise innovante et la facilité de l'investissement dans le P&D au sein large de terme.

25 **Préserver le savoir-faire clé**
Pour une attention portée à la préservation de savoir-faire clés au travers des cycles conjoncturels.

26 **Soutenir la numérisation**
Pour un programme d'appui financier à la transformation numérique des PME.

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS
strategie2030.ch/bernois

DES ACTIONS IMMÉDIATES TIRÉES DE LA STRATÉGIE 2030

Le contexte incertain engage la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) à accélérer l'enclenchement d'actions issues de l'axe «services» de la Stratégie économique 2030 du Jura bernois en se focalisant désormais sur le moyen terme. Après avoir agi de manière urgente sur la problématique des liquidités, notamment via le chômage partiel et des actions ciblées concernant les apprentis, leurs formateurs et les postes de R&D, la CEP poursuit son engagement dans la crise grâce aux impulsions provenant de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Implication pour un programme de soutien avec appui financier dans le domaine de la numérisation des PME et institution d'un observatoire des savoir-faire capitaux pour la pérennité du tissu industriel comptent parmi les deux points retenus et déjà mis en discussion avec les partenaires. En parallèle, la CEP a dévoilé un ensemble de 28 mesures préconisées dans le domaine tertiaire alimentant un processus stratégique qui poursuit son développement. «Les objectifs généraux sont de contribuer, à long terme, à l'identification des besoins en matière de prestations tertiaires, particulièrement ceux du domaine industriel, d'assurer l'accès à des services de pointe - notamment ceux qui existent à proximité - et de mettre en exergue les innovations du secteur tertiaire et de ses services» résume Gilles Frôté, Président de la commission services de la CEP. 28 mesures enrichissent la stratégie économique 2030 du Jura bernois dans la thématique «services» consacrée au secteur tertiaire. Elles complètent les axes «organisation régionale et relations extérieures», «tourisme», «formation», «infrastructures, construction et artisanat», «identité, culture, ouverture et rayonnement» déjà publiés selon la planification définie lors de la conception du processus. «En dépit d'une situation économique compliquée, la poursuite de ce travail de fond visant le long terme s'impose à la fois comme obligation morale et comme un cap à suivre qui favorise, de plus, la coordination des forces» commente Richard Vaucher, Président de la CEP. Le domaine tertiaire étant hétérogène et diversifié, les réflexions menées s'appuient sur des orientations claires et des choix. Les mesures proposées dans la stratégie économique 2030 du Jura bernois en matière de services visent à identifier les besoins du tissu industriel et plus généralement de l'économie régionale, à assurer par différents moyens un accès à des services de pointe, à agir comme catalyseur en mettant en exergue un certain nombre d'innovations possibles et, finalement, à susciter l'amélioration des conditions cadres au



travers de démarches réalistes. Développées dans le cadre de la CEP, ces 28 actions ciblées reposent sur des constats accrédités par des représentants du domaine. Dans un monde complexe contraignant à l'excellence, les acteurs économiques ont un besoin accru de conseils et de services pour être en mesure de se consacrer pleinement à leurs activités de base. Une forte imbrication résulte de cet ensemble de relations donnant accès à des compétences spécifiques et des savoir-faire précis. Dès lors, il convient d'une part de mettre en valeur les qualités, la vivacité et la compétence locales lorsqu'elles existent au sein du Jura bernois et de passer par-dessus les frontières institutionnelles lorsque les besoins des acteurs économiques le requièrent. Un équilibre est ainsi nécessaire entre promotion des atouts régionaux et ouverture à l'agglomération bilingue de Bienne, à l'Arc jurassien dans son ensemble, au canton de Berne et à la Suisse romande.

«Les 28 mesures compilées tissent un fil rouge pour l'ensemble des acteurs concernés par la problématique. Elles offrent une certaine cohérence dans les projets qui peuvent être appréhendés par les acteurs politiques, étatiques, mais également privés. C'est la portée exacte de la stratégie économique 2030 du Jura bernois dans cette phase descriptive» rappelle Patrick Linder, directeur de la CEP.

DES ACTIONS IMMÉDIATES

Les perturbations de l'économie mondiale engendrées ou aggravées en début d'année par la propagation du Coronavirus COVID-19 ont projeté une lumière autre sur le travail d'analyse et l'élaboration de mesures appelées à déployer des effets dans le long terme. Le sérieux de la situation, l'incertitude générale et l'ampleur des effets engagent à une focalisation adaptée. Dans ce contexte, la CEP a décidé de prioriser la concrétisation des propositions et d'initier sans tarder des actions devant engendrer au plus vite des effets, les entreprises nécessitant un soutien de divers services et institutions, privés ou publics.

La CEP salue l'orientation récente favorable à un accès facilité au chômage partiel. Disposer rapidement d'indemnités dans le cadre de la réduction de l'horaire de travail (RHT) fait la différence pour de nombreuses PME suisses, le maintien des liquidités étant prioritaire. Des actions ont été menées récemment par la CEP avec succès pour l'application urgente de la motion 16.3884 – dans le but de préserver les apprentis et leur formations - et pour le maintien des capacités de recherche et développement (R&D) des PME industrielles. Une prise en charge du salaire des équipes de R&D dans le cadre d'une disposition extraordinaire propre à la situation s'impose comme une mesure phare permettant de soutenir l'innovation dans les entreprises.

Dans cette séquence aggravant une configuration conjoncturelle fragile, la CEP est de plus résolue à s'engager pour proposer la mise en place d'un programme de soutien à la numérisation des PME avec un possible appui financier. Partages de bonnes pratiques, mise en commun d'exemples d'intérêts, coaching de projet pour les PME, outils de financement directs sont les premiers éléments qui composent une approche pertinente à l'échelle cantonale.

Une observation des savoir-faire stratégiques et des menaces les concernant est demandée. Axée sur la notion dynamique de processus, devant répondre d'une gouvernance public-privé, cette mesure promet des effets vertueux focalisés sur l'écosystème interdépendant. Il incomberait à «l'observatoire» de formuler les critères des savoirs et compétences stratégiques pour l'ensemble de l'industrie en adoptant d'emblée une lecture bidirectionnelle en amont et en aval des chaînes de valeur (Exemple: un grand donneur d'ordre peut être gran-

dement impacté par la disparition d'un fournisseur-clé). L'identification des acteurs en difficulté et détenant un savoir devant être préservé car d'intérêt collectif est une première mission envisageable. Elle devrait être complétée par l'examen des compétences demandées et par les problèmes engendrés du point de vue des clients par la disparition de ces savoirs. (offre-demande de compétences-clés) Les modalités d'organisation de l'observatoire des compétences stratégiques devront encore être précisées après avoir circonscrit ce premier domaine d'action prioritaire. Cette vision ne concerne à notre sens pas exclusivement le Jura bernois, mais doit englober Bienne et le Seeland au moins. Une extension de la logique au territoire bernois nous paraît pertinente.

«La mise en œuvre de ces mesures est déjà lancée grâce à un dialogue de qualité avec l'administration cantonale, ouverte aux suggestions et réactive dans cette phase critique. Ces propositions, ambitieuses et à la résonance politique revendiquée, complètent les actions ad hoc déjà initiées au niveau du secteur secondaire. Par ailleurs, ces initiatives illustrent de manière concrète une mise en œuvre de quelques-uns des éléments mis à jour dans la stratégie économique 2030 du Jura bernois» précise Patrick Linder, directeur de la CEP.

AXE AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ - MESURES

Publié dans la Revue de la CEP N° 158

01 **Maintenir le nombre d'exploitations**
Pour garantir dans le long terme des capacités agricoles régionales d'importance collective et un savoir-faire unique.

02 **Assister les exploitations**
Pour l'utilisation de nouvelles technologies, une production qualitative et respectueuse de la biodiversité et la limitation des énergies grises.

03 **Mutualiser les expériences**
Pour une exploitation optimale des connaissances agronomiques, écologiques, pratiques, pédagogiques et la poursuite de nouvelles technologies.

04 **Soutenir la rentabilité**
Pour des exploitations à travers leur des compétences diversifiées et une organisation performante.

05 **Impliquer tous les acteurs**
Pour la gestion optimale de biens naturels comme un patrimoine commun des intérêts de production, de paysage et d'écologie.

06 **Valoriser les activités auxiliaires**
Pour une complémentarité globale de l'importance des activités agricoles pour les paysages, la biodiversité et la production agricole.

07 **Promouvoir la biodiversité**
Pour valoriser les apports écosystémiques de la biodiversité, améliorer la résilience dans les politiques communales et contribuer aux efforts du canton, du Parc Chasseral et des acteurs locaux pour la création d'une infrastructure écologique.

08 **Améliorer la gestion**
Pour identifier, qualifier, protéger et gérer des réserves naturelles et des zones sensibles.

09 **Conceptualiser l'eau comme ressource**
Pour une gestion d'utilisation de l'eau durable dans la région.

10 **Organiser la lutte contre les néophytes indigènes**
Pour favoriser la biodiversité indigène.

11 **Optimiser le travail des agriculteurs**
Pour affermer la résilience et qualité des surfaces de production de la biodiversité.

12 **Collaborer avec le Parc Chasseral**
Pour développer des synergies fortes valeur ajoutée impliquant les acteurs agricoles.

13 **Développer une filière bois labellisée**
Pour l'exploitation d'une ressource renouvelable, abondante, spécifique à la région et essentielle à l'économie présente.

14 **Favoriser le bois**
Pour un matériau prioritaire dans les constructions publiques ou privées et comme ressource énergétique.

15 **Répondre aux exigences fédérales**
Pour des surfaces forestières protégées, améliorer la résilience des écosystèmes forestiers aux changements climatiques et augmenter la biodiversité.

16 **Englober sci et menuiserie**
Pour préserver un art ancestral dans l'économie d'outils.

17 **Organiser des zones d'activités**
Pour intégrer les exigences environnementales, contribuer à l'attractivité des entreprises de village et améliorer la qualité du cadre de travail.

18 **Promouvoir les certifications**
Pour des entreprises adoptant des aménagements en faveur de l'écologie et de la biodiversité.

19 **Créer un outil régional**
Pour des compensations écologiques et les compensations carbone au localisation et partager les bonnes pratiques.

20 **Proposer de nouvelles cultures**
Pour de nouvelles cultures agricoles face à la s

21 **Harmoniser labels et communication**
Pour renforcer la visibilité, l'identification et la promotion en coordination cohérente avec les actions régionales tout en soutenant la bonne répartition des consommateurs.

22 **Appuyer les collaborations**
Pour une chaîne intégrée et efficace entre producteurs, artisans et commerçants.

23 **Améliorer la distribution**
Pour un approvisionnement coordonné en produits locaux des commerces régionaux, des restaurants, des services de repas de collectivité publique.

24 **Valoriser le fr régional labellé**
Pour une amélioration valeur ajoutée de la filière et des herbi

25 **Développer les marchés régionaux**
Pour soutenir la vente directe, renforcer le lien entre producteurs et consommateurs et contribuer à la qualité de vie du Jura bernois.

26 **Développer l'offre directe**
Pour un rapprochement des consommateurs et des producteurs, un accès direct dans les formes, une diversité de produits de qualité dans les commerces de proximité et un tissu social autour de

27 **Promouvoir les entreprises de transformation**
Pour une mise en valeur de proximité des produits régionaux et une offre locale de haute qualité.

LE CHAMP DE LA FORMATION ENRICHIT LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2030 DU JURA BERNOIS

Des mesures pour l'agriculture et la biodiversité complètent la stratégie économique 2030 du Jura bernois. L'agriculture et sa filière alimentaire, le bois comme ressource renouvelable disponible dans la région, une vision coordonnée de l'écologie et le renforcement de la biodiversité sont les domaines qui enrichissent la stratégie économique 2030 du Jura bernois. 27 mesures sont présentées par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP), la Chambre d'agriculture du Jura bernois, le Parc naturel régional Chasseral et l'association Lignum Jura bernois regroupant les acteurs locaux du bois. La ligne de mire de ces actions ambitionne de renforcer l'intégration de l'agriculture locale à l'économie régionale en générant plus de valeur ajoutée et de mettre en exergue le rôle que joue pour la région une nature préservée et entretenue. «La notion de prospérité collective que nous avons placée au cœur de cette démarche de convergence des forces régionales est particulièrement importante

pour une bonne articulation entre agriculture, durabilité, préservation de la biodiversité, entretien des paysages et activités économiques» commente Richard Vaucher, Président de la CEP.

Le train de mesures élaboré dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois pour l'axe thématique «agriculture et biodiversité» est le fruit d'une démarche collaborative entre différentes institutions régionales œuvrant dans ce champ thématique. La Chambre d'agriculture du Jura bernois, le Parc naturel régional Chasseral, Lignum Jura bernois ont ainsi établi une série de préconisations qui complètent le processus stratégique lancé en 2018 par la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et déjà constitué des axes «organisation régionale et relations extérieures», «tourisme», «formation», «infrastructures, construction et artisanat», «identité, culture, ouverture et rayonnement» et «services». «Avec cette nouvelle contribution, la phase fonc-

tionnelle de la stratégie économique 2030 du Jura bernois approche de sa conclusion et aura permis de mettre à jour de nombreux domaines d'action faisant consensus. La phase opérationnelle s'est déjà ouverte et fait actuellement l'objet de concrétisations réjouissantes» met en perspective Patrick Linder, directeur de la CEP.

L'amélioration de la connexion de l'agriculture à l'ensemble de l'économie régionale est une ligne de force retenue pour le travail de balisage des actions à mener dans le domaine «agriculture et biodiversité». Le statut important des activités agricoles pour la région est ainsi réitéré dans une approche d'ensemble. Dans l'agriculture régionale, l'accent mis de longue date sur l'élevage offre un potentiel de création de valeur ajoutée important, notamment dans la production laitière. «Cette contribution à une alimentation de qualité d'origine locale est complétée par une fonction d'entretien des paysages parfois oubliée. Dans ce contexte, la collaboration et l'échange engendrés dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois nous permet de viser des synergies nouvelle qu'il faudra concrétiser dans les années qui viennent» estime Emilie Beuret, secrétaire générale de la Chambre d'agriculture du Jura bernois.

L'écologie et la préservation de la biodiversité sont deux piliers de conceptualisation générale des mesures à mettre en œuvre d'ici 2030. Dénominateur commun de toute approche sur le paysage, les forêts ou la vie, cette sensibilité durable concerne aussi le fonctionnement humain et les activités économiques. «Imbriqués, ces éléments permettent l'intégration d'une composante durable qui demande une coordination avancée que le Parc naturel régional Chasseral peut largement appuyer» commente Anatole Gerber, responsable «espèces et habitat» du Parc naturel régional Chasseral. Enfin, la place du bois, ressources renouvelable dont la région dispose à profusion est réaffirmée. «La stratégie économique 2030 du Jura bernois met en évidence un avantage fort de notre région dont le potentiel n'est pas encore assez exploité. Des progrès sensibles pourront être faits dans ce registre» avance André Teltenbach, Président de Lignum Jura bernois.

LIGNES DE MIRE
3

Un joyau à préserver

JURA BERNOIS: La CEP a dévoilé hier le 7e axe thématique de sa Stratégie économique 2030 consacré à l'agriculture et à la biodiversité. L'objectif est de renforcer l'intégration de l'agriculture locale à l'économie régionale en générant plus de valeur ajoutée, et de valoriser l'économie du bois et la biodiversité.

PAR PHILIPPE DUDOT - PHOTO STÉPHAN GERBER

POUR UNE NATURE PRÉSERVÉE ET PROSPÈRE

AGRICULTURE

- Maintenir le nombre d'exploitations: garantir à long terme des espaces agricoles régionaux d'importance collective et une sécurité vivrière.
- Assurer les exploitations agricoles de nouvelles générations, en améliorant les conditions de travail et de formation, et en favorisant la biodiversité et les services écosystémiques.
- Assurer la rentabilité: pour des exploitations à l'échelle des contraintes agronomiques, stratégiques, pratiques et politiques, et assurer le retour sur investissement.
- Améliorer la gestion: pour des niveaux de qualité protégés par des mesures de gestion durable, de gestion et d'élevage.
- Conceptualiser l'eau comme ressource: pour une stratégie d'agriculture de l'eau dans la région.
- Organiser la lutte contre les néphéles: pour favoriser la biodiversité régionale.

BIODIVERSITÉ

- Favoriser la biodiversité: valoriser les aspects écosystémiques de la biodiversité, améliorer la prise en compte dans les politiques communales, contribuer aux efforts de cartage du Parc Chasseral et des agriculteurs pour relever son influence économique.
- Améliorer la gestion: pour des niveaux de qualité protégés par des mesures de gestion durable, de gestion et d'élevage.
- Conceptualiser l'eau comme ressource: pour une stratégie d'agriculture de l'eau dans la région.
- Organiser la lutte contre les néphéles: pour favoriser la biodiversité régionale.

FORÊTS ET BOIS

- Développer une filière bois locale: exploiter de manière optimale les ressources locales, améliorer l'efficacité de la filière et protéger l'environnement.
- Favoriser le bois comme matériau principal dans les constructions publiques et privées et comme ressource énergétique.
- Améliorer les exploitations forestières: pour des niveaux de qualité protégés par des mesures de gestion durable, de gestion et d'élevage.
- Engager des acteurs et habitants: pour préserver un maillage territorial favorable à la filière.

ÉCOLOGIE

- Organiser des zones d'activités: pour intégrer les exigences environnementales, améliorer le technique des zones de villages et améliorer la qualité de vie de la région.
- Favoriser les certifications: pour des entreprises engagées, améliorer la confiance et garantir les bénéfices économiques.
- Créer un outil régional: pour les entreprises agricoles, améliorer la confiance et garantir les bénéfices économiques.
- Préparer de nouvelles cultures: comme nouvelles options agricoles, face à la sécheresse.

ALIMENTAIRE

- Harmoniser labels et certifications: auprès des consommateurs, améliorer la confiance, l'identification et la transparence en coordination collective avec les acteurs régionaux.
- Appuyer les producteurs: pour une filière intégrée et efficace entre producteurs, artisans et consommateurs.
- Améliorer les conditions de travail: pour des niveaux de qualité protégés par des mesures de gestion durable, de gestion et d'élevage.
- Développer le marché régional: pour assurer la rentabilité de la valeur ajoutée de la production laitière et des produits de la filière.
- Développer l'offre directe: pour un rapprochement et une transparence entre producteurs et consommateurs et améliorer la qualité de vie de la région.
- Développer l'offre directe: pour un rapprochement et une transparence entre producteurs et consommateurs et améliorer la qualité de vie de la région.
- Promouvoir les entreprises de transformation: pour une offre de produits régionaux et une offre locale de haute qualité. **PHD**

Appel des faits

C'est la CEP en collaboration avec d'autres partenaires, qui a élaboré la Stratégie économique 2030 du Jura bernois. Regardez sur tout autre site, il est possible de concevoir le projet «Stratégie 2030». La CEP a pour ambition de travailler avec les acteurs de la région de manière à ce que la stratégie économique 2030 du Jura bernois soit une stratégie d'ensemble, et non une simple somme de stratégies individuelles.

Augmenter la rentabilité

La Chambre d'agriculture du Jura bernois a pour ambition de travailler avec les acteurs de la région de manière à ce que la stratégie économique 2030 du Jura bernois soit une stratégie d'ensemble, et non une simple somme de stratégies individuelles.

À la base de la vie

L'écologie et la préservation de la biodiversité sont deux piliers de conceptualisation générale des mesures à mettre en œuvre d'ici 2030. Dénominateur commun de toute approche sur le paysage, les forêts ou la vie, cette sensibilité durable concerne aussi le fonctionnement humain et les activités économiques.

La publication de 27 mesures pour le thème «agriculture et biodiversité» permet au processus de convergence, d'harmonisation et d'action baptisé stratégie économique 2030 du Jura bernois de se poursuivre selon la planification annoncée. Après l'adoption d'une vision globale et de grands buts partagés par l'ensemble de la région, une phase fonctionnelle s'est ouverte et a permis, domaine par domaine, la préconisation de mesures émanant d'acteurs légitimes et experts dans leurs domaines. Les mesures concernant l'axe thématique «industrie et technologies» finaliseront cette démarche d'une portée inédite dans la région.

AXE INDUSTRIE ET TECHNOLOGIES - MESURES

Publié dans la Revue de la CEP N° 159



LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2030 DU JURA BERNOIS ABORDE LES INFRASTRUCTURES

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) dévoile le dernier train de mesures annoncées dans le cadre de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. 25 actions identifiées pour l'axe «industrie et technologies» concluent ce grand processus de synchronisation inédit et ayant permis l'intégration de l'ensemble des forces régionales. Moteur historique du développement économique, l'industrie voit sa fonction centrale confirmée dans la conception générale de la stratégie économique 2030. «Le Jura bernois est appelé à renforcer sa position de région industrielle innovante, complémentaire et agile. Cette orientation requiert des formations, des services, des infrastructures, une offre touristique adaptés et une perception en adéquation» synthétise Olivier Voumard, Président de la commission industrie de la CEP. «Ces 25 propositions parachèvent un catalogue d'actions étayé permettant de se diriger vers la grande vision adoptée par l'ensemble des acteurs pour l'économie régionale en 2030. Désormais, une phase opérationnelle s'ouvre et assistera à des priorisations et

des concrétisations» complète Richard Vaucher, Président de la CEP.

UN CHEMIN DÉSORMAIS BALISÉ

25 mesures identifiées pour l'axe thématique «industrie et technologies» concluent la phase fonctionnelle de la stratégie économique 2030 du Jura bernois. Au cours de celle-ci, les actions requises dans différents domaines ont été méthodiquement identifiées avec le concours des institutions et acteurs compétents. L'axe «Industrie et technologies» complète ainsi les séries de préconisations faites dans les domaines «organisation régionale et relations extérieures», «tourisme», «formation», «infrastructures, construction et artisanat», «identité, culture, ouverture et rayonnement», «services» et «agriculture et biodiversité». Il finalise le balisage des actions envisageables pour orienter la région et son économie dans une direction ambitieuse décrite en détail à l'ouverture du processus en juin 2018. «La conclusion de cette séquence menée en consultation avec l'essentiel de forces agissant dans l'économie régionale permet l'ouverture d'une longue phase

LIGNES DE MIRE
LE JOURNAL DU JURA
3

Le Jura bernois, vraie place forte industrielle

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2030 La CEP a présenté hier le huitième et dernier volet de son plan d'action. Pour cet axe intitulé industrie et technologie, elle a identifié 25 actions destinées à renforcer la position du Jura bernois en tant que région industrielle et innovante.

TEXTES ET PHOTO PHILIPPE OUDOT

Rappel des faits
Chaque fin de mai, la Stratégie économique 2030 pour le Jura bernois propose un état des lieux de la situation économique régionale. Cette fois, l'industrie et la technologie ont été mises en avant. Le plan d'action pour ces secteurs a été présenté hier à la Chambre d'économie publique de la région.

LES 25 POINTS D'ACTION PRÉCONISÉS PAR LA CEP

Représentation

- « Développer un lobbying commun afin de pouvoir mener des actions coordonnées pour l'industrie régionale »
- « Valoriser les compétences spécifiques, pour des centres stratégiques mis en œuvre dans le tissu local du bâtiment et de l'automobile »
- « Amplifier la visibilité industrielle en engageant notamment des dirigeants d'entreprises locales afin d'avoir une compréhension plus globale des enjeux de secteur »

Compréhension

- « Établir une hiérarchie de systèmes de production pour mieux comprendre les enjeux de communication de chaque entreprise et adapter les réponses aux défis communs »
- « Modifier le système de production pour améliorer l'interdépendance d'une chaîne de valeur »
- « Schématiser les chaînes de valeur pour souligner l'impact des activités de soutien dans l'économie industrielle »
- « Mettre en valeur le système de production pour souligner les spécificités et améliorer son image »

Réseau

- « Soutenir le SIAMS pour accompagner l'évolution du tissu industriel et améliorer les échanges de données et d'informations »
- « Coordonner les initiatives au service de l'industrie pour optimiser les ressources disponibles »
- « Soutenir la diversification pour renforcer les différents domaines d'application des compétences industrielles »
- « Créer un réseau bilatéral de l'industrie de la gestion pour des initiatives concernant la structure économique en renforçant les relations avec le réseau industriel bernois »

Innovation

- « Implémenter une veille technologique continue pour une adaptation plus rapide de l'industrie aux nouvelles technologies »
- « Définir un cadre de référence commun pour faciliter les échanges et l'investissement pour des projets clés »
- « Créer un cadre de référence commun pour permettre aux entreprises de collaborer avec un tissu commun »
- « Développer une expertise commune pour gérer des projets d'innovation entre entreprises, par exemple en facilitant l'accès aux perceptions d'innovation »
- « Soutenir les projets inter-entreprises, pour avoir une dynamique entre entreprises »
- « Passer de projets inter-entreprises en mettant à disposition des ressources entre entreprises, marchés, marchés innovants et un démarrage »
- « Mutualiser les ressources pour une adaptation aux besoins du secteur industriel »
- « Soutenir l'industrie au travail pour pouvoir intégrer continuellement les nouvelles générations »
- « Valoriser la réactivité des PME afin de mettre en lumière l'innovation ouverte que les entreprises »

Extrême

- « Développer des outils de gestion pour améliorer la communication des marchés et des systèmes de production »
- « Développer l'industrie régionale pour une compréhension et un accès à ses compétences »
- « Créer un réseau de compétences pour renforcer et développer la compétitivité des entreprises »

L'INDUSTRIE AU CŒUR DU CONCEPT

La prédominance historique du secteur secondaire et l'avantage qu'il offre à la région pour l'avenir structurent un travail de conception mené sous l'égide de la commission industrie de la CEP, cercle de représentation officiel de l'industrie du Jura bernois. Il aboutit à la publication de mesures traitant la question de la représentation des entreprises industrielles englobant le volet politique, mais aussi celui de l'image. Des actions sont aussi recommandées dans le monde de la compréhension des spécificités de l'écosystème industriel régional et de son articulation avec les autres secteurs. « Si l'ensemble des observateurs conçoit spontanément la prépondérance de l'industrie dans la région, la nature des interactions, les effets d'interdépendance et les dénominateurs communs ne sont pas encore perçus avec suffisamment d'acuité » note Patrick Linder. La notion de réseau bénéfique d'un groupe de mesures dans lesquelles l'importance du salon SIAMS et de son évolution est réitérée; la relation avec l'extérieur, compris comme une notion générique, est également prise en considération, Enfin, l'innovation fait l'objet du plus important groupe de mesures et balise des évolutions importantes attendues dans l'environnement des entreprises, dans les réponses données aux défis communs et dans les conditions-cadres de l'innovation. L'ensemble de ces points d'actions devrait soutenir les entreprises au niveau de leurs besoins collectifs, mais aussi d'assurer la fonction motrice de l'industrie dans l'économie régionale, tout en réaffirmant sa contribution parfois sous-estimée à l'économie suisse.

UNE VISION À LONG TERME

Le tableau promis par l'accumulation des actions recommandées est celui d'un secteur secondaire vivace, interrelié, conscient de la convergence de ses défis, correctement cerné par le monde politique et conservant la plasticité d'organisation qui a été la sienne depuis près de 200 ans. « Les perturbations engendrées par la pandémie de COVID-19, bien que leurs évaluations exactes demeurent actuellement impossibles, n'impactent pas ces perspectives qui s'inscrivent dans le long terme » précise Olivier Voumard, Président de la commission industrie de la CEP. « Le Jura bernois est une région industrielle, mais la structure de ses activités permet un équilibre unique entre entreprises, cadre naturel, espace de vie. Le bon fonctionnement de son industrie contribue ainsi fortement à la prospérité de la région et influe favorablement sur la vie de ses habitants » conclut Richard Vaucher, président de la CEP.

opérationnelle durant laquelle les mesures pourront être réalisées par les acteurs impliqués, dans des synergies nouvelles ou en collaboration avec les instances concernées. A ce titre, le lancement des projets Couronne par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois - qui articulent une quinzaine de mesures issues de la stratégie économique 2030 du Jura bernois - démontre une dynamique de laquelle s'inspirer » commente Patrick Linder, directeur de la CEP

ACTIVITÉS 2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

16 juin Assemblée générale résiduelle tenue conformément à l'Ordonnance 2 du Conseil fédéral

CONSEIL DE DIRECTION

8 janvier, 14 avril, 10 septembre, 9 décembre Séances

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE 2030

26 mars Conférence de presse pour la présentation des mesures: Services.

30 juin Conférence de presse pour la présentation des mesures: Agriculture et biodiversité

25 septembre Conférence de presse pour la présentation des mesures: Industrie et technologies

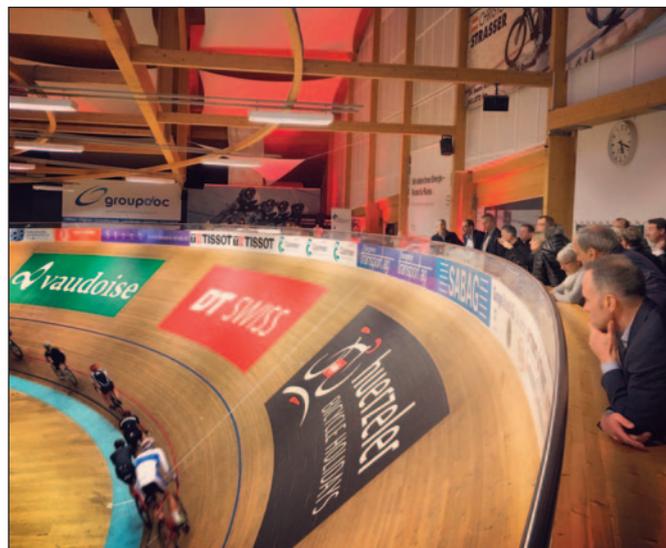
BAROMÈTRE INDUSTRIEL

Outil de compréhension des grandes tendances industrielles plongeant au cœur des entreprises régionales. Quatre sondages ont été réalisés en 2020.

CLUB-ENTREPRISES

30 janvier PRO»pulse: les 7 défis du Management de demain

4 février Visite du Vélodrome Suisse de Granges



17 mars **REPORTÉ** Rencontre exclusive Tour de Romandie 2020 avec Richard Chassot

24 avril Live: Covid-19, éclairage avec le directeur médical de l'Hôpital du Jura bernois (HJB)

29 avril Live: PRO»pulse: comment les méthodes Agiles peuvent-elles soutenir les entreprises

1^{er} mai Live: Comment sortir de la plus grave crise économique depuis la grande dépression des années 30?

29 mai Live: Le Conseil d'administration face à la crise

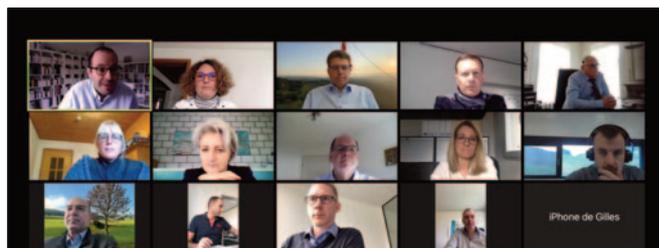
26 août Visite de l'entreprise GF Machining solutions



19 octobre Fondue politique @la maison

4 novembre PRO»pulse: Pourquoi identifier les compétences sociales (soft skills) de son équipe?

20 novembre Live: La gestion de la crise sanitaire de l'intérieur



24 novembre **REPORTÉ** Visite Nespresso

CONFÉRENCES

22 janvier Le Saint-Gothard, 57km d'histoire suisse

4 mars **ANNULÉ** Entretien avec Darius Rochebin – Les arcanes de l'information à la RTS

17 mars **REPORTÉ** Séminaire: Investir au Japon

Avril **REPORTÉ** Conférence SIAMS: Un écosystème industriel au SIAMS: relations, entreprise et innovation

18 septembre **ANNULÉ** 40 ans de la CEP à l'Abbatiale de Bellelay

28 octobre **REPORTÉ** Séminaire: Gestion d'entreprise en situation de crise

PETITS-DÉJEUNERS

11 mars **REPORTÉ** Petit-déjeuner Microtechnique – Inoxydage: création d'un projet communautaire

1^{er} juillet Petit-déjeuner des services – L'entrepreneur et la gestion de crise



1^{er} septembre Petit-déjeuner Microtechnique - Inoxydage

8 septembre Petit-déjeuner des Services – La QR-facture et ses avantages

5 novembre **REPORTÉ** Petit-déjeuner Microtechnique – Design industriel

PROMOTION DE LA FORMATION

La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) et l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne félicitent tous les apprentis ayant obtenu leurs diplômes en 2020, dans des conditions bouleversées par la pandémie de COVID-19. L'ensemble des diplômés est particulièrement méritant cette année et l'expérience gagnée dans le premier semestre est de grande valeur, tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel. Avec ce message de confiance et d'encouragement remis par les deux institutions, tous les apprentis francophones du canton de Berne ont reçu un carnet de notes personnelles, mettant exergue une phrase de l'écrivain Renfer, dans lequel écrire les prochaines pages de leur trajectoire professionnelle.

Active de longue date dans le champ de la valorisation professionnelle, la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) organise chaque année en automne une cérémonie très fréquentée de distinction des apprentis méritants de la région. Avec le concours de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne et le soutien de sponsors privés, elle y souligne le mérite de jeunes diplômés ayant obtenu des résultats remarquables dans leur formation. La reconnaissance de l'acquisition de savoirs et de compétences par la voie pratique est un des objectifs de cette opé-

ration offrant de la notoriété à l'excellence dans la voie de l'apprentissage. En 2020, la persistance de risques sanitaires interdit toute cérémonie groupant plus de 200 personnes; pourtant le besoin d'adresser encouragements et félicitations reste vif. La CEP a ainsi développé une manière alternative de souligner le mérite à terminer son apprentissage en 2020. La pandémie de COVID-19 a impacté tous les jeunes en formation et frappé toutes les fins d'apprentissages. Enseignement à distance, entreprises ayant une forte charge de travail, d'autres confinées, chômage partiel: de nombreuses perturbations ont été engendrées. Tous les diplômés de 2020 méritent ainsi des lauriers pour avoir conclu leur formation dans des conditions extraordinaires. C'est un message d'encouragement qui est adressé à tous les diplômés de la volée 2020 avec la ferme volonté de confirmer que l'expérience professionnelle gagnée dans cette période troublée est importante et donne une valeur particulière à cette volée.



«Les apprentis de cette année ont conclu leur formation dans des conditions bouleversées par la pandémie qui frappe notre monde. Ces perturbations ont certes affecté durement la dernière phase d'apprentissage, mais elles ont aussi engendré une expérience exceptionnelle qui accompagnera désormais ces nouveaux diplômés dans leurs projets futurs» commente Patrick Linder, directeur de la CEP. «La Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) tient à les féliciter chaleureusement pour l'obtention de leur diplôme en dépit des circonstances. Les apprentis de la volée 2020 peuvent être certains que les compétences gagnées sont précieuses et qu'elles les renforceront aussi bien en tant que personne, qu'en tant que en tant jeunes professionnels.»

Pour Florent Cosandey, chef de la section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, «tous les apprentis ont été touchés par la crise sanitaire durant leurs derniers mois de formation. En ce sens, par la réussite des examens de fin d'apprentissage dans un contexte spécial, l'ensemble des diplômés est spécialement méritant. Les AFP et les CFC obtenus ne sont aucunement des titres au rabais, au contraire. Depuis mars et l'arrivée du COVID-19, les apprentis ont dû s'adapter, apprendre la patience, gérer l'incertitude et travailler intensément pour réussir. La génération des diplômé-e-s 2020 aura vécu une expérience unique et elle sera reconnue à sa juste valeur sur le marché du travail, c'est certain»

Ce message de confiance a été remis à tous les apprentis avec un carnet de notes personnelles qui les accompagnera dans les prochaines étapes de leur vie professionnelle. Il met en exergue une phrase de l'écrivain Werner Renfer: «La jeunesse n'attend pas d'agir, elle agit déjà.»

REVUE DE LA CEP

- 16 mars** Sortie de la Revue de la CEP N° 157
- 15 juin** Sortie de la Revue de la CEP N° 158. Edito: «La nouvelle frontière» Cédric Bassin, Président de la commission Formation.
- 15 septembre** Sortie de la Revue de la CEP N° 159
- 15 décembre** Sortie de la Revue de la CEP N° 160

MANDATS ADMINISTRATIFS



INVENTAIRE DES LOCAUX ET TERRAINS DISPONIBLES

Tenue et mise à jour régulière de la base de données des locaux et terrains industriels et commerciaux disponibles dans le Jura bernois.

MÉDIAS

- Points presse pour la présentation des résultats des baromètres industriels du Jura bernois
- Conférences de presses pour la présentation de la stratégie économique du Jura bernois et ses mesures.
- Contacts réguliers avec la presse



AUTRES ACTIVITÉS, PARTENARIATS, COLLABORATIONS



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

	COMPTES 2020 CHF	COMPTES 2019 CHF	COMPTES 2018 CHF
Produits activités CEP			
Activités CEP	437 391.25	315 172.02	289 445.46
Cotisations, subventions, contributions	325 493.85	307 142.00	301 000.00
Produits financiers	0.00	0.00	0.00
Produits sur immeuble	78 888.73	80 479.35	81 769.55
Total des produits activités CEP	841 773.83	702 793.37	672 215.01
Charges activités CEP			
Charges directes	-123 137.55	-101 779.21	-159 889.38
Charges de personnel	-396 814.00	-396 256.55	-331 413.85
Charges indirectes	-179 503.75	-113 434.40	-99 700.95
Charges sur immeuble	-114 689.11	-77 307.00	-70 427.64
Total des charges activités CEP	-814 144.41	-688 777.16	-661 431.82
Produits extraordinaires	5 349.85	1 932.94	4 649.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00	0.00
TVA non-récup.	-9 615.28	-9 002.86	-11 341.73
Total des opérations extraordinaires	-4 265.43	-7 069.92	-6 692.73
Total produit	847 123.68	704 726.31	676 864.01
Total charges	-823 759.69	-697 780.02	-672 773.55
Résultat de l'exercice	23 363.99	6 946.29	4 090.46



**RAPPORT DES REVISEURS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
Chambre d'Economie Publique du Jura Bernois

Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de réviseurs, nous avons contrôlé les comptes (bilan, compte de pertes et profits) de la Chambre d'Economie Publique du Jura Bernois pour l'exercice arrêté au 31.12.2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes.

Notre contrôle a été effectué de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Notre contrôle a englobé principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



**RAPPORT DES REVISEURS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**
Chambre d'Economie Publique du Jura Bernois

REPARTITION	
Capital au début de l'exercice	726'456.08
Résultat net de l'exercice	23'363.99
Capital à disposition de l'AG	749'820.07
Distribution de dividendes	0.00
Distribution de superdividendes	0.00
Attribution à la réserve légale	0.00
Dissolution de réserves	0.00
Capital au 01.01.2021	749'820.07
Solde	749'820.07

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos meilleures salutations.

Bévilard, le 13 avril 2021

Thierry Froidevaux Thibault Willemin

CLUB-ENTREPRISES

Notre Club-Entreprises, qui fonctionne aussi comme soutien à nos activités comptait 59 membres à fin 2020. Sa croissance importante ces dernières années témoigne du fort attachement à la région de ses membres et de leur envie de participer à la dynamique de développement instituée par la CEP. Merci à tous nos membres pour leur soutien et pour leur participation à nos activités qui leur permettent de créer des liens en favorisant des échanges de qualité au sein du tissu économique régional.

LES MEMBRES DU CLUB-ENTREPRISES EN 2020



BUDGET 2021

	BUDGET 2021 CHF	BUDGET 2020 CHF
Produits activités CEP		
Activités CEP	292 250.00	405 250.00
Cotisations, subventions, contributions	303 000.00	306 250.00
Produits financiers	0.00	0.00
Produits sur immeuble	36 258.00	76 260.00
Total des produits activités CEP	631 508.00	787 760.00
Charges activités CEP		
Charges directes	-121 500.00	-220 500.00
Charges de personnel	-410 300.00	-423 400.00
Charges indirectes	-102 960.00	-80 500.00
Charges sur immeuble	-21 700.00	-76 260.00
Total des charges activités CEP	-656 460.00	-800 660.00
Produits extraordinaires	0.00	0.00
Charges extraordinaires	0.00	0.00
TVA non-récup.	-10 000.00	-10 000.00
Total des opérations extraordinaires	-10 000.00	-10 000.00
Total produit	631 508.00	787 760.00
Total charges	-666 460.00	-810 660.00
Résultat de l'exercice	-34 952.00	-22 900.00
Utilisation Provisions 2020/2021	40 000.00	
Bénéfice Publié	5 048.00	

ACTIVITÉS 2021

La pandémie de COVID-19 et la prophylaxie requise bouleversent le programme initialement établi. Les dates et occasions proposées restent inféodées à l'évolution de la situation sanitaire dans une stricte application des mesures demandées par les autorités.

12 janvier 2021 **REPORTÉ**

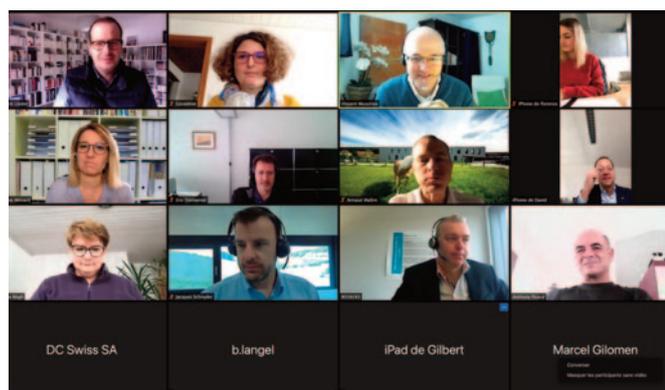
Club-Entreprises: Au cœur de l'excellence avec le chef Jean-Marc Soldati

27 janvier 2021 **REPORTÉ**

Petit-déjeuner Services: Navixia

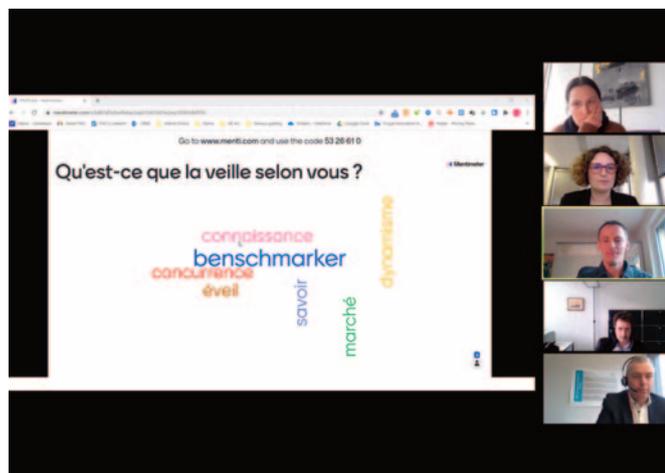
29 janvier 2021

Live Club-Entreprises: Développement des organisations – les pièges à éviter



3 février 2021

Live PRO»pulse: Veille stratégique: pour décider, il faut être informé



11 février 2021 **REPORTÉ**

Club-Entreprises: Business cocktail avec Aude Pugin

26 février 2021

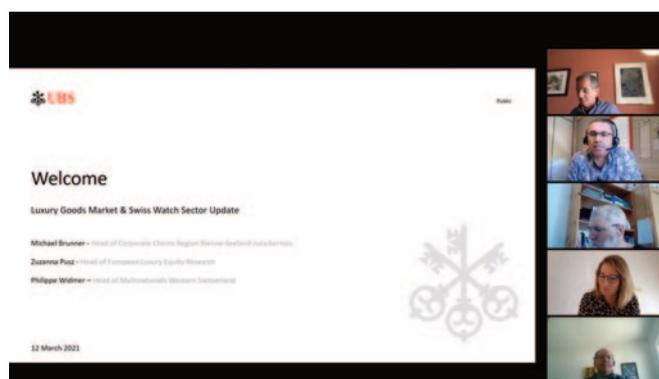
Live Club-Entreprises: BREXIT: Exportations au Royaume-Uni

février 2021 **REPORTÉ**

Conférence publique sur la sortie de crise COVID-19

12 mars 2021

Live Club-Entreprises: Industrie du luxe: tendances globales et défis



19 mars 2021

Live Club-Entreprises: Gestion des risques et assurances durant la période COVID-19



mars 2021 **REPORTÉ**

Conférence publique sur les connaissances liées à la pandémie

mars 2021 **REPORTÉ**

Petit-déjeuner Microtechnique – Design industriel

29 avril 2021 ANNULÉ

Conférence Chassot + tour de Romandie

avril 2021 REPORTE

Petit-déjeuner Services – Supply Chain

12 mai 2021

Live Club-Entreprises: Votre visioconférence ne sera plus jamais pareille

21 mai 2021

Live Club-Entreprises: Les régions industrielles au défi du capitalisme de plateforme

25 mai 2021

Petit-déjeuner microtechniques: Inauguration Switzerland innovation Park

28 mai 2021

Live Club-Entreprises: Une solution logicielle Swiss Made complète, gestion du temps de travail, du suivi de production et des accès

9 juin 2021

Assemblée générale

16 juin 2021

Petit-déjeuner Services: sécurité IT

23 juin 2021

Club-Entreprises: Découverte et essais de Lamborghini

juin 2021

Petit-déjeuner Microtechnique – North Eagles

août 2021

Club-Entreprises: visite d'entreprise

août 2021

Découverte du projet Microtech du photographe Daniel Mueller dans le cadre de l'exposition au CCL à Saint-Imier

août 2021

Petit-déjeuner Microtechnique

septembre 2021

Valorisation des apprentis du Jura bernois

septembre 2021

Journée du Conseil d'administration SBI

septembre 2021

Petit-déjeuner Services

25 octobre 2021

Club-Entreprises: fondue politique

octobre 2021

Petit-déjeuner microtechnique – SIP Bienne



2735 Bévillard
T +41 32 492 70 33, F +41 32 492 70 34
cepinfo@cep.ch, www.cep.ch